



Tremblement de terre en Haïti 2010

Rapport intérimaire un an après le séisme

Les Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Humanité/Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toutes circonstances les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité/Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détreesses les plus urgentes.

Neutralité/Afin de garder la confiance de tous, le Mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance/Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat/Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité/Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité/Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

© Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, 2010

La présente publication peut être photocopiée en partie ou dans sa totalité à condition que la source soit indiquée. La Fédération internationale apprécierait d'être informée de toute utilisation faite de ce document. Les demandes de reproduction à des fins commerciales doivent être adressées à la Fédération internationale, secretariat@ifrc.org

Les opinions et les recommandations exprimées dans cette étude ne reflètent pas nécessairement la politique officielle de la Fédération internationale ou des différentes Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les appellations et les cartes employées n'impliquent, de la part de la Fédération internationale ou des Sociétés nationales, aucune prise de position quant au statut juridique d'un territoire ou de ses autorités. Sauf indication contraire, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge détient le copyright de toutes les photos présentées dans cette étude.

Photo de couverture : Jose Manuel Jimenez/IFRC

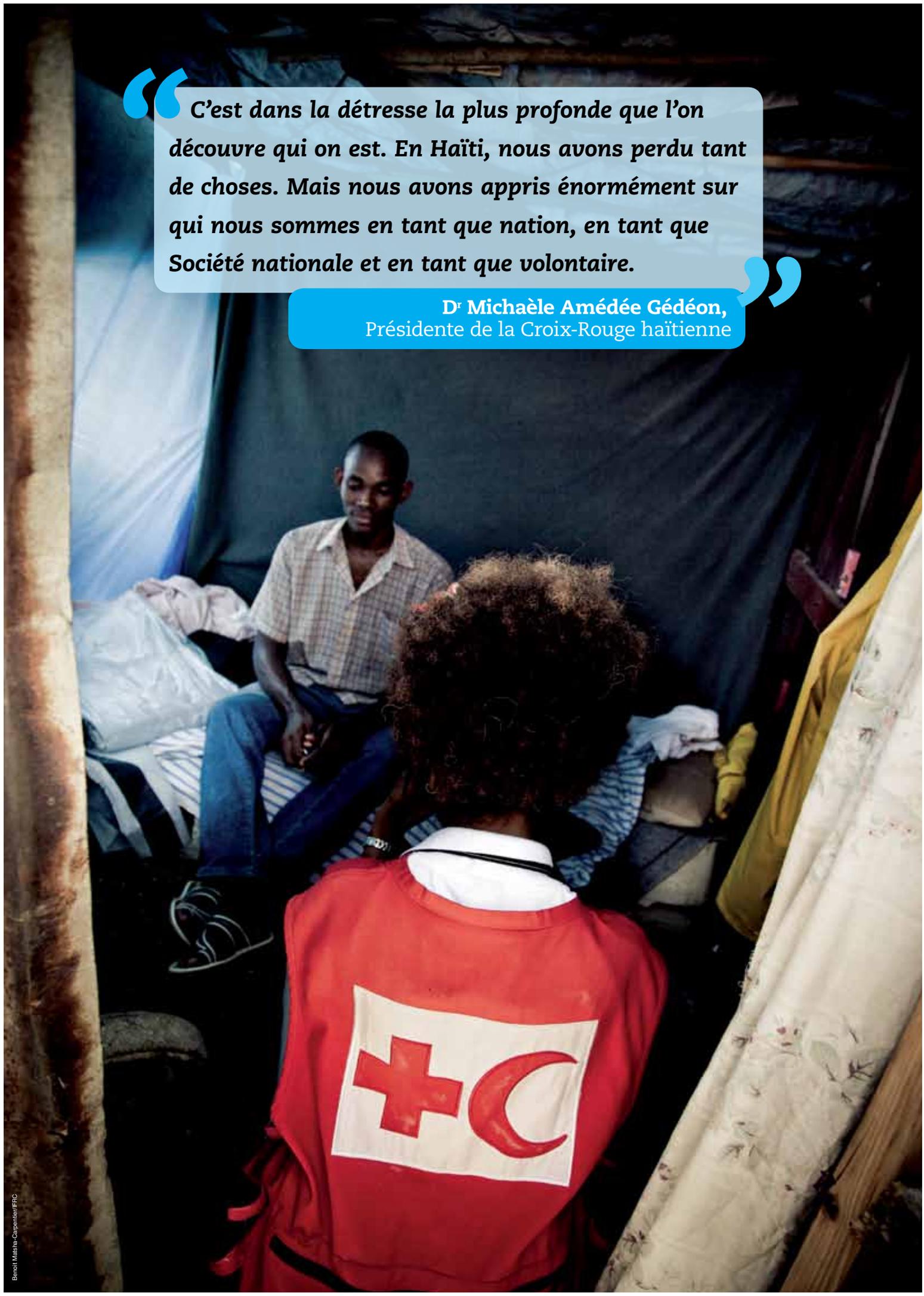
Case postale 372
CH-1211 Genève 19
Suisse
Téléphone : +41 22 730 42 22
Télécopie : +41 22 733 03 95
Courriel : secretariat@ifrc.org
Site Internet : www.ifrc.org

Sommaire

Introduction	3
À l'intention des lecteurs	5
Aperçu des opérations	6
La phase d'urgence	7
Secours	8
Santé	11
Eau et assainissement	14
Logement	17
Préparation aux catastrophes	19
Infrastructure communautaire et sociale	22
Moyens de subsistance	23
Communication avec les bénéficiaires	25
Perspectives d'avenir	27
Analyse des programmes	29
Situation financière	32
Annexe 1 : Notes et méthode relatives aux indicateurs des progrès réalisés dans l'exécution des programmes	37
Annexe 2 : Notes et méthode relatives à la présentation des informations financières consolidées	44
Annexe 3 : Sociétés nationales et organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge participant aux secours et au relèvement en Haïti	48

C'est dans la détresse la plus profonde que l'on découvre qui on est. En Haïti, nous avons perdu tant de choses. Mais nous avons appris énormément sur qui nous sommes en tant que nation, en tant que Société nationale et en tant que volontaire.

Dr Michaèle Amédée Gédéon,
Présidente de la Croix-Rouge haïtienne



Introduction

Le 12 janvier 2010, un séisme de magnitude 7 sur l'échelle de Richter frappait la région la plus peuplée du pays le plus pauvre du continent américain. Haïti, un pays en lutte contre la pauvreté, avec un faible niveau de soins de santé, du chômage, un accès limité à l'eau et à l'assainissement et hautement vulnérable à de violentes tempêtes tropicales, s'est vu soudain confronté à la pire catastrophe naturelle de son histoire.

Ce rapport couvre l'opération de secours et de relèvement précoce menée par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge entre janvier et novembre 2010. Dix mois d'activité intense ont permis l'accumulation d'expériences en nombre suffisant pour faire le point sur ce qui a été une gigantesque opération pour la communauté humanitaire. La poussière est retombée et le moteur tourne. Suffisamment de progrès ont été accomplis pour faire l'état des lieux et pour évaluer les besoins auxquels il faut encore répondre.

Les généreux dons du public représentent 67 % des fonds collectés par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge en faveur d'Haïti. La Croix-Rouge/le Croissant-Rouge se sont engagés à fournir des informations régulières et transparentes sur la manière dont les fonds sont utilisés pour améliorer la vie des Haïtiens. La planification, le suivi et l'évaluation rigoureux des programmes permettent de mesurer les succès et d'identifier les principaux défis à relever.

Il y a dix mois, au moment où les organisations d'assistance affluaient en masse dans une capitale en ruines, où le gouvernement avait été amputé et où la population était ébranlée jusque dans ses tréfonds, la situation était très différente. Certes, des progrès tangibles ont été accomplis, mais la reconstruction et la réhabilitation prendront des années.

Le peuple haïtien a fait preuve d'une immense résilience face aux épreuves disproportionnées que le sort lui a réservées récemment, et depuis des années et des décennies. Il lui appartient de déterminer l'avenir de son propre pays.



D^r Michaèle Amédée Gédéon
Présidente,
Croix-Rouge haïtienne

M. Xavier Castellanos
Directeur de la zone des Amériques,
Fédération internationale des Sociétés
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

James Aloute, 24 ans, vit dans une tente avec ses 3 frères et soeurs depuis le tremblement de terre. Il vient de recevoir de nouvelles bâches de la part de la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge pour se préparer aux cyclones.

Un travailleur de la Croix-Rouge transporte des colis de médicaments du dispensaire du camp d'Automeca à Port-au-Prince au centre de santé de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à Léogâne.



Note à l'intention des lecteurs

Le présent rapport décrit les résultats des efforts cumulés et collectifs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Haïti, déployés pour répondre au tremblement de terre du 12 janvier 2010. Il dresse un portrait consolidé des meilleures données disponibles obtenues en Haïti et auprès de Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le monde entier. Il s'agit du premier rapport public à l'échelle de la Fédération de la série de rapports prévus qui nous permettront de suivre les progrès accomplis dans le temps et de rendre compte de l'utilisation des fonds consacrés aux activités de secours et de relèvement en Haïti.

Le présent rapport contient des données relatives aux programmes et aux finances. Les informations et les indicateurs relatifs aux programmes illustrent les principales activités réalisées durant les phases de secours et de relèvement précoce des opérations menées jusqu'au 15 novembre 2010. Il s'agit de rendre compte des réalisations cumulatives les plus représentatives des efforts déployés par les Sociétés nationales. Cependant, étant donné l'ampleur de l'opération, les informations fournies par les indicateurs ne peuvent pas traduire la totalité des efforts déployés par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Les indicateurs et les méthodes utilisées pour collecter les informations relatives aux progrès accomplis dans l'exécution des programmes continueront d'être affinés afin de refléter les phases futures de l'opération. Bien que certains indicateurs relatifs au relèvement, tels que l'aide aux moyens de subsistance et la construction de logement de transition, soient déjà inclus dans ce rapport, la majorité des indicateurs reflètent encore les activités de secours en raison de la phase d'urgence prolongée.

Les informations financières relatives à la période allant jusqu'au 30 septembre sont le résultat d'une analyse des fonds reçus et dépensés dans le cadre de l'intervention menée après le tremblement de terre. Les informations financières présentées dans chaque rapport intérimaire sur les activités menées à l'échelle de la Fédération reflètent les contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour ce premier rapport public, 26 Sociétés nationales ont fourni des informations financières. Le rapport essaye également de refléter les données relatives aux activités financées par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, mais mises en œuvre par des partenaires externes.

Les définitions de certains indicateurs risquent de changer au fur et à mesure que les méthodes seront affinées, ce qui entraînera des changements dans les chiffres indiqués. Pour des explications relatives aux méthodes et aux définitions utilisées dans le présent rapport, veuillez vous référer aux Annexes 1 et 2.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (la Fédération internationale) : il s'agit du Secrétariat de la Fédération et de toutes les Sociétés nationales membres, collectivement. Les termes « Croix-Rouge Croissant-Rouge » sont utilisés de manière interchangeable avec Fédération internationale (FICR). Veuillez noter que ce n'est pas la même chose que le « Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » qui inclut le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en plus du Secrétariat de la Fédération et des Sociétés nationales membres.

Le Secrétariat de la Fédération : il s'agit de l'entité de coordination qui représente les membres de la Fédération internationale. Dans le cadre de l'opération Tremblement de terre en Haïti, comme dans beaucoup d'autres opérations, le Secrétariat joue également un rôle opérationnel pour la mise en œuvre des programmes. Aux fins du compte rendu à l'échelle de la Fédération, le Secrétariat est tenu de rendre compte des recettes, des dépenses et des résultats des programmes exécutés dans le cadre des opérations qu'il mène sur le terrain.

Partenaires externes : il s'agit de partenaires qui ne sont pas membres de la Fédération, dont le CICR, des institutions spécialisées des Nations Unies, des gouvernements, des fondations, des universités ou autres ONG internationales ou locales.



Aperçu des opérations

Situation financière	Total
Total des revenus Croix-Rouge/Croissant-Rouge jusqu'en septembre 2010	CHF 1 118,5 millions
Total des dépenses Croix-Rouge/Croissant-Rouge jusqu'en septembre 2010	CHF 273,1 millions



Dans les jours et les semaines qui ont suivi le tremblement de terre, des tonnes d'aide et des centaines de secouristes Croix-Rouge/Croissant-Rouge du monde entier ont afflué en Haïti.

L'opération Tremblement de terre en Haïti est l'intervention la plus importante jamais menée dans un seul pays de toute l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Durant la phase d'urgence, les abris d'urgence, les soins de santé, les articles de secours, l'eau et assainissement étaient au centre des préoccupations. Dix mois après le début de l'opération, les besoins restent énormes et de nombreuses personnes sont encore vulnérables. Les distributions d'articles de secours non alimentaires se poursuivent, la priorité étant de remplacer les abris d'urgence. L'effort porte de plus en plus sur les programmes de relèvement.

Les efforts déployés en faveur des populations sinistrées pour les aider à passer à la phase de relèvement se poursuivent avec succès. Dix mois après le début de l'opération, l'hébergement de la population touchée par le séisme constitue toujours un défi car des problèmes relatifs à la propriété foncière continuent d'entraver les



Logements de transition construits par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge à l'Annexe de la Mairie, un camp en bordure de Cité Soleil à Port-au-Prince.

progrès. Néanmoins, les logements de transition remplacent les abris d'urgence et un certain nombre d'autres solutions s'avèrent fructueuses.

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont assumé un rôle de soutien intérimaire, en collaboration avec d'autres organisations humanitaires, pour atténuer le fardeau qui pèse sur les collectivités locales dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement et de la protection civile. Les activités de renforcement des capacités visant à développer les compétences constituent des éléments cruciaux du plan d'action Croix-Rouge/Croissant-Rouge pour aider les pouvoirs publics à récupérer le plein contrôle de leurs différents secteurs.

La démarche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en matière de relèvement après la catastrophe et de réduction des risques de catastrophe est axée sur le traitement des vulnérabilités locales, qui conduisent à des catastrophes. Lorsqu'une flambée inattendue de choléra s'est déclarée en octobre, une approche intégrée, axée sur les soins de santé et l'eau/l'assainissement, a été adoptée pour englober la promotion de l'hygiène ainsi que la prévention et le traitement du choléra. En novembre, au moment où le cyclone Tomas menaçait l'île, des dizaines de milliers de personnes, dans des dizaines de camps et de communautés, ont bénéficié d'activités de préparation aux catastrophes.

Phase d'urgence

Des moyens ont été mis en œuvre dès que la terre s'est arrêtée de trembler. Les défis à relever étaient immenses. Port-au-Prince, la capitale densément peuplée du pays, était paralysé. La vraie ampleur du coût humain ne sera connue que des semaines plus tard et le nombre réel de victimes ne sera peut-être jamais connu. Les corps de milliers de victimes commençaient à s'amonceler dans les rues et devant les hôpitaux. D'autres ont été trouvés piégés sous les décombres. Selon les estimations du gouvernement, plus de 200 000 personnes seraient mortes.

Les employés et les volontaires de la Croix-Rouge haïtienne ont souffert de terribles pertes mais ils ont continué à travailler sans relâche pour aider les personnes des communautés touchées dans tout Port-au-Prince et dans d'autres régions sinistrées. Les Nations Unies ont enregistré le plus grand nombre de victimes de toute l'histoire des opérations de

Selon les estimations des pouvoirs publics, près d'un quart des maisons de Port-au-Prince ont été entièrement détruites par le tremblement de terre. À Léogâne et Jacmel, les dommages sont aussi grands sinon pires. En moins d'une minute, des centaines de milliers de personnes ont perdu leur maison.



maintien de la paix. De nombreuses organisations humanitaires déjà présentes en Haïti n'ont pas pu accéder à leurs entrepôts pour y récupérer des secours. Le palais présidentiel et de nombreux bâtiments publics se sont effondrés, ce qui compliquait encore plus la tâche du gouvernement central.

De fréquentes pannes d'électricité et de communication interrompaient les efforts de coordination. L'aéroport international de Port-au-Prince a d'abord été ébranlé par le séisme avant d'être submergé par l'afflux d'assistance humanitaire et de fret. Même les aéroports de la République dominicaine avaient du mal à faire face au nombre d'avions chargés d'aide qui ont rapidement commencé à arriver. Le principal port de Port-au-Prince était fermé en raison de dommages sévères et de nombreuses routes étaient bloquées par des décombres et des véhicules écrasés.

La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont immédiatement déployé une Équipe d'évaluation et de coordination sur le terrain (FACT) chargée d'évaluer les besoins. Il s'en est suivi un déploiement d'un nombre sans précédent d'Unités d'intervention d'urgence (ERU), des unités autonomes qui fournissent des services essentiels pendant une durée de temps limitée. Les ERU déployées en Haïti comprenaient des hôpitaux de campagne, des unités de traitement de l'eau, des bases logistiques, des centres opérationnels mobiles, une infrastructure de télécommunication d'urgence et des fournitures pour l'assainissement.

Les 21 ERU et les trois autres équipes d'intervention déployées en Haïti font de cette opération la plus importante jamais menée dans un seul pays de toute l'histoire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Des efforts considérables ont été faits pour aider les employés et les volontaires de la Croix-Rouge haïtienne à fournir les articles et les services indispensables aux familles sinistrées.

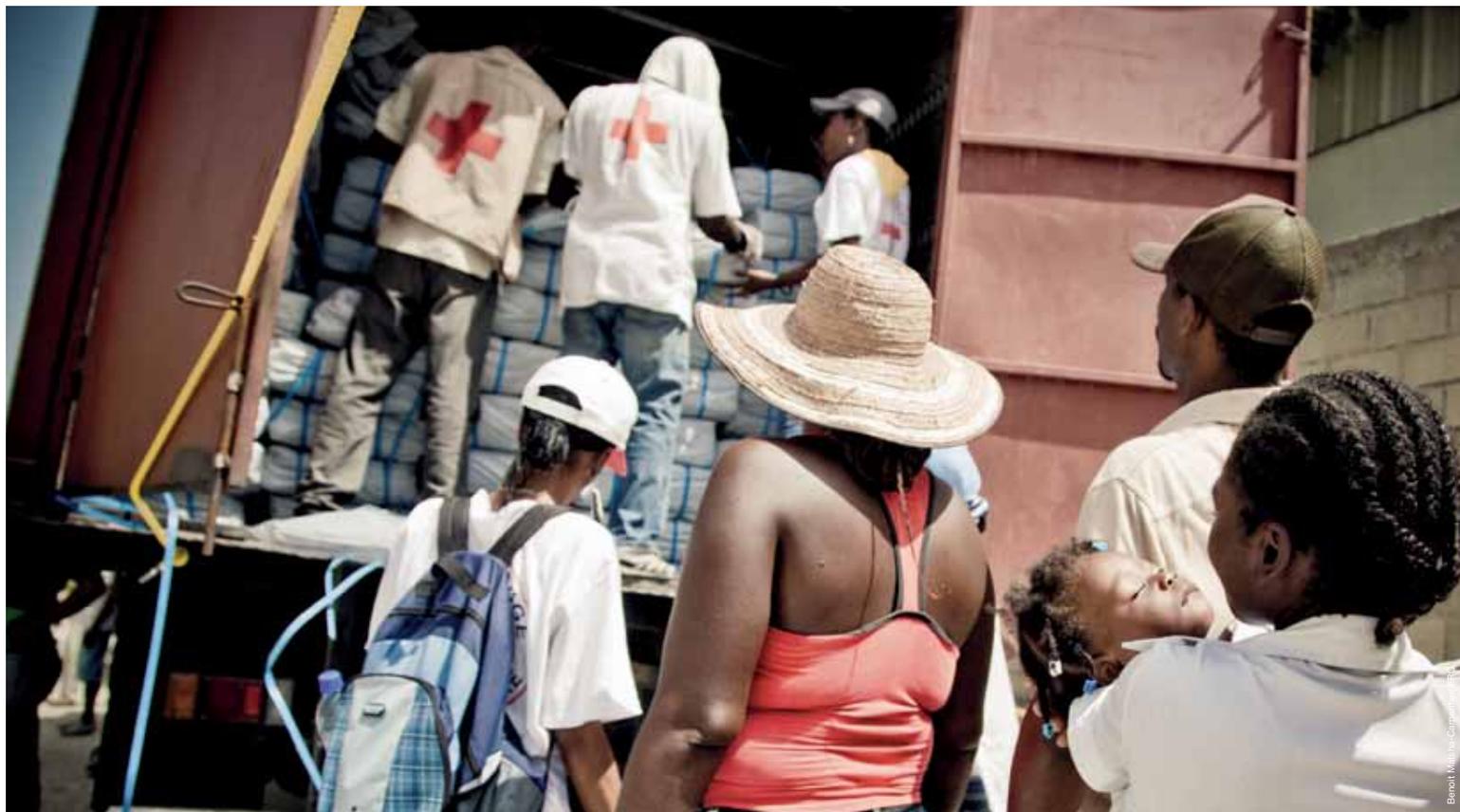
Secours

Secours	Total
Nombre estimé de ménages ayant bénéficié d'au moins un type d'article de secours non alimentaire essentiel	159 100
Ménages ayant bénéficié d'un kit d'hygiène au moins trois fois	80 000
Ménages ayant bénéficié d'une aide alimentaire	195 160
Montant consacré aux secours jusqu'en septembre 2010	CHF 96,1 millions

Quelques secondes à peine ont suffi pour bouleverser la vie des habitants de la région frappée par le séisme. Trois millions d'Haïtiens ont été touchés. Certains ont littéralement tout perdu. Les besoins étaient immenses et une intervention rapide, décisive et coordonnée était vitale.

Dans les jours qui ont immédiatement suivi le séisme, la priorité a été donnée à la distribution de nourriture, d'eau et d'articles non alimentaires de base (tels que couvertures, moustiquaires, sets de cuisine, jerrycans, seaux et kits d'hygiène). Très vite, il est apparu que, compte tenu de l'ampleur de la destruction, il était également urgent de fournir des articles pour la construction d'abris d'urgence. Les routes en terre et en gravier, pentues et défoncées, et les gravats qui jonchaient le sol rendaient souvent difficile l'accès aux sites durant les premiers jours et les premières semaines.

Les articles de secours de base permettent de répondre aux besoins immédiats et contribuent à protéger la dignité des rescapés vivant dans des conditions précaires.



Des personnes attendent dans la queue pour recevoir des matériaux de construction d'abris d'urgence. Depuis le séisme, des dizaines de milliers de familles ont bénéficié de cette aide, simple mais cruciale, de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

En novembre 2010, plus de 159 000 ménages avaient bénéficié d'au moins un type d'article de secours non alimentaire essentiel et 80 000 ménages avaient reçu un kit d'hygiène au moins trois fois. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont pour but d'aider ces 80 000 familles à travers six cycles de distributions de kits d'hygiène. Des articles de secours supplémentaires, tels que des kits bébés, sont distribués en fonction des besoins et, à ce jour, 5 584 ménages au total ont reçu des kits bébés. Environ 1 839 ménages ont bénéficié de distribution d'espèces en urgence pour répondre à leur besoins immédiats et plus de 195 000 ménages ont bénéficié d'une aide alimentaire.

L'introduction d'un nouveau système de distribution faisant appel à des cartes plastiques munies d'un système à code barre est un des éléments novateurs de l'opération de secours en Haïti. La carte contient des informations sur le bénéficiaire et elle est plus difficile à falsifier que les cartes en papier utilisées auparavant. Il en résulte une sécurité et une responsabilité accrues. À ce jour, les cartes n'ont été utilisées que pour les distributions mais elles pourraient, à l'avenir, être utilisées à d'autres fins et pour d'autres programmes.

En règle générale, la phase de secours d'une opération dure environ six mois, moment à partir duquel s'opère la transition vers les activités de relèvement et de reconstruction. Quelques activités de relèvement précoce ont déjà démarré, mais suite aux dommages considérables subis par les maisons et l'infrastructure, et compte tenu de la vulnérabilité profonde de nombreuses personnes même avant le séisme, quelques distributions de secours d'articles non alimentaires traditionnelles continuent d'être nécessaires. Elles incluent notamment la redistribution de bâches qui se détériorent rapidement dans le climat lourd d'Haïti à ceux qui continuent d'être hébergés dans des camps en raison de l'absence de logements permanents disponibles.

Les distributions de secours prolongées risquent d'avoir pour conséquence que des gens prolongent leur séjour dans les camps alors qu'il est dans leur intérêt d'en sortir et de refaire leur vie ailleurs. Cependant, il semble inévitable que des Haïtiens vivront dans des camps durant une longue période. Par conséquent, il sera nécessaire de trouver un équilibre entre fournir une assistance essentielle à ceux qui en ont vraiment besoin et faire en sorte que l'accès à l'aide n'encourage pas les gens à rester dans les camps alors que de meilleures solutions s'offrent à eux.



La première dans la file

Le 12 janvier, lorsque le séisme a eu lieu, Tanya Petit-Frère Bien-Aimé était enceinte de cinq mois. « J'étais à la maison quand j'ai senti le sol trembler. Je ne savais pas ce qui se passait, donc je n'ai pas bougé. C'est comme si un orage était sur le point d'éclater. »

Dans les jours qui ont suivi, Tanya, sa fille et son fils à naître, se sont réfugiés dans la cour d'un concessionnaire automobile, dans un camp auquel on donnera le nom de « Automeca ».

Très rapidement, au fur et à mesure que l'énorme opération internationale d'intervention se mettait en place après le

séisme, Tanya s'est retrouvée en première ligne pour les distributions de secours initiales de la Croix-Rouge. Elle était enceinte de cinq mois et manifestement une des plus vulnérables.

« La Croix-Rouge m'a aidée à trois reprises », se rappelle-t-elle. « J'ai toujours les casseroles et les ustensiles que j'ai reçus avec le kit cuisine, et j'ai aussi reçu des kits d'hygiène mais ça fait longtemps que je les ai utilisés. »

Tanya Petit-Frère Bienaimé et son fils Widjmy dans leur maison. Tanya et sa famille vivaient dans un camp après le tremblement de terre. Elles ont reçu des ustensiles de cuisine de la Croix-Rouge. Aujourd'hui, elles sont de retour dans leur maison de Port-au-Prince.



Santé

Soins médicaux	Total
Patients traités dans les centres de santé Croix-Rouge/Croissant-Rouge	216900
Total estimé du bassin de population des centres de santé fournissant des soins	766000
Personnes ayant bénéficié de services de santé communautaires	288240
Montant consacré aux soins de santé jusqu'en septembre 2010	CHF 30,1 millions



Vanessa, une volontaire avec le programme de soutien psychosocial de la Croix Rouge et le Croissant Rouge dans un hôpital de campagne à Port-au-Prince, joue avec une jeune fille en douleur après une opération chirurgicale.

Les indicateurs de santé d'Haïti avant le séisme étaient déjà parmi les pires de la région des Amériques, le taux de mortalité infantile et maternel étant le plus élevé, les taux de malnutrition étant les moins bons et le taux de VIH/sida étant le plus élevé de la région. L'espérance de vie est de 59 ans pour les hommes et de 63 ans pour les femmes. Le séisme a mis le système de santé à très rude épreuve et, tragiquement, un certain nombre de cadres du personnel médical, d'étudiants en médecine et en infirmerie ont été tués par le séisme, ce qui a ouvert une lacune en matière de ressources humaines disponibles dans le pays pour le secteur de la santé.

Depuis janvier 2010, plus de 216000 patients ont été traités dans les centres de santé Croix-Rouge/Croissant-Rouge. L'opération Haïti est, pour beaucoup de personnes touchées par le séisme en Haïti, la première occasion d'avoir accès à des soins officiels et gratuits. Les principaux services fournis comprenaient les soins de santé de base et leur promotion, la prévention des maladies d'origine vectorielle et des activités de soutien psychosocial pour traiter les effets psychosociaux du séisme.



Ben Dapp/IFRC

Choléra

Haïti n'avait pas connu de cas de choléra pendant cent ans. Les premiers cas ont été confirmés à la mi-octobre à Artibonite, une région qui n'avait pas été directement touchée par le séisme. Même si l'apparition du choléra ne semble pas être directement liée au tremblement de terre, les conditions qui règnent après le séisme offrent un terrain fertile à la propagation de la maladie.

La distribution d'eau salubre et la promotion de l'hygiène sont les principales activités menées par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge pour lutter contre l'épidémie. À ce jour, plus de 1 000 volontaires ont été formés à la prévention du choléra et à la promotion de l'hygiène et plus de 100 employés de la Croix-Rouge haïtienne ont bénéficié d'une formation à la prévention du choléra et à la réponse à la maladie. Environ 15 000 personnes résidant à l'intérieur ou à proximité des camps à Port-au-Prince ont été sensibilisées à la prévention du choléra et à l'hygiène par des volontaires spécialement formés.

Des centres et des unités de traitement du choléra ont été ouverts dans différentes régions. La Croix-Rouge et le

Un centre de traitement du choléra appuyé par la Croix-Rouge au camp La Piste à Port-au-Prince, Haïti.

Croissant-Rouge gèrent un centre et une unité de traitement et, depuis novembre 2010, vient en aide à plusieurs autres. Ces installations de traitement proposent une évaluation, un traitement et des soins aux patients, mais visent aussi à protéger d'autres personnes contre la contamination.

À ce jour, 3,7 millions de SMS, contenant des informations simples sur la manière d'éviter de contracter le choléra, ont été envoyés aux communautés dans tout le pays. Durant les quatre premiers jours de cette campagne, plus de 75 000 personnes ont appelé le numéro d'appel gratuit de la Croix-Rouge pour écouter des messages sur la prévention et le traitement du choléra. Selon les dernières informations communiquées par l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO), l'épidémie pourrait toucher jusqu'à 650 000 personnes dans les six prochains mois. Des efforts visant à promouvoir la prévention dans les communautés seront essentiels pour faire face à l'épidémie en cours.

Des écoliers écoutent des membres de la Croix-Rouge chargés de la promotion de l'hygiène parler de ce qu'ils peuvent faire pour éviter de contracter le choléra au camp La Piste à Port-au-Prince, Haïti.



Ben Dapp/IFRC

Plus de 152 000 personnes ont été vaccinées par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge contre la rougeole, la diphtérie et la rubéole. De plus, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont cofinancé la campagne nationale de vaccination, ce qui a contribué aux résultats globaux de vaccination de quelque 928 000 personnes.

Depuis novembre 2010, les hôpitaux et les dispensaires Croix-Rouge/Croissant-Rouge fonctionnent sur 16 sites et fournissent des services de santé essentiels à la population haïtienne. Les soins prodigués dans les centres de santé ont été complétés par des services de santé communautaires dont ont bénéficié plus de 288 000 personnes.

L'infrastructure sanitaire a été sévèrement endommagée par le séisme et il reste des lacunes en matière de ressources humaines. Les soins de santé d'urgence ont comblé un immense vide et ont fait office de « remplacement », sans pouvoir prendre du recul et jouer un rôle de soutien, car les services de santé du pays ne sont toujours pas pleinement opérationnels. C'est pourquoi certains craignent que l'afflux d'organisations humanitaires qui fournissent des soins de santé depuis le séisme ait une incidence négative sur les prestataires de santé présents dans le pays, ce qui est loin

« Je voyais des rescapés et j'aidais des gens à vivre. »

Marie Claude César Fauster est infirmière en chef à l'hôpital de campagne de la Croix-Rouge à Carrefour. « Je suis responsable de 92 infirmières », dit-elle. « Je n'aurais jamais imaginé que je ferais quelque chose d'aussi important. »

Elle se souvient des jours qui ont suivi la catastrophe: « Il y avait des blessés partout mais travailler à l'hôpital m'a aidée à me sentir mieux. À la télévision, on ne voyait que des cadavres, alors qu'ici je voyais des rescapés et j'aidais des gens à vivre. »

La Croix-Rouge a ouvert son hôpital de campagne à Carrefour le 17 janvier. Une fois fermé, beaucoup de personnes hautement qualifiées commenceront à travailler dans le système de santé publique haïtien, ce qui renforcera les capacités locales.

« Cet hôpital a servi d'école à beaucoup d'entre-nous », déclare Fauster. « J'ai tellement appris. J'ai aidé beaucoup de gens. »

Marie-Claude César Faustin, infirmière en chef, à gauche, et Marie Andrelle Michel, au milieu, parlent à un patient à l'hôpital de campagne de la Croix-Rouge à Carrefour, Haïti.



d'être le but de l'intervention humanitaire. Il est évident qu'il faut passer des soins de santé d'urgence, indispensables dans les mois qui ont suivi la catastrophe, à un rôle d'auxiliaire. Le processus de transition a déjà été entamé en consultation avec la Croix-Rouge haïtienne et le ministère de la Santé publique et de la population.

La priorité durant la première année de l'intervention est de fournir une aide dans le domaine des soins curatifs. Ensuite, priorité sera donnée à la mobilisation communautaire et au changement de comportements afin d'appuyer les objectifs à long terme de la Croix-Rouge haïtienne, parmi lesquels le renforcement de sa capacité de riposter au VIH/sida et le renforcement de son programme actuel de recrutement de donneurs de sang. La participation de la communauté aux activités de santé par le truchement des activités de proximité menées par les volontaires est un des grands atouts de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ces initiatives visent à autonomiser les personnes afin qu'elles puissent mener des existences plus saines et éviter les maladies. La Croix-Rouge haïtienne est en mesure de fournir aux volontaires les outils dont ils ont besoin pour mobiliser les communautés et développer leurs compétences pour communiquer sur les changements de comportement. Ainsi, grâce à ces outils et à leur savoir en matière de soins de santé de base, les volontaires pourront s'employer dans leurs communautés à promouvoir la santé avec efficacité.

Eau et assainissement

Eau, assainissement et hygiène	Total
Personnes qui bénéficient d'un accès quotidien à l'eau potable	317 480
Personnes qui bénéficient d'un accès aux installations sanitaires ¹	265 400
Personnes ayant bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène	564 700
Montant consacré à l'eau et à l'assainissement jusqu'en septembre 2010	CHF 21,2 millions

Une santé publique de qualité est au cœur d'un système d'adduction d'eau et d'assainissement, mais, même avant le séisme, seuls 63 % des Haïtiens bénéficiaient d'un accès régulier à l'eau potable. La majorité de la population dépendait de l'eau acheminée par camion et de l'eau en bouteille ou en sachet. L'assainissement était déplorable, car 17 % seulement de la population avait accès aux services d'assainissement et la diarrhée aqueuse était à l'origine de 5 à 16 % des décès d'enfants. Le séisme n'a donc fait qu'affaiblir des systèmes et des services d'adduction d'eau et d'assainissement déjà fragiles. Dans des régions proches de l'épicentre, plus d'un million de personnes vulnérables se sont retrouvées avec un accès limité à l'eau potable et exposées au risque de maladies liées à l'eau et à l'assainissement.

Après le séisme, le réseau d'adduction d'eau d'Haïti n'a plus été en mesure d'approvisionner les trois millions de personnes, selon les estimations, qui n'avaient pas accès à de l'eau salubre et à des latrines. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge et leurs partenaires collaborent avec la Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA) du gouvernement haïtien pour répondre à ce besoin critique. L'acheminement de l'eau par camion a été considéré comme la meilleure solution pour fournir de l'eau potable à la population sinistrée et, dans ce contexte, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge desservent 87 camps. La qualité de l'eau répond à des

¹ Indique le nombre de personnes à qui la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge fournit un accès à l'assainissement en mettant à disposition des latrines dans les camps et les campements de fortune. Cet indicateur ne reflète pas le nombre de personnes ayant bénéficié d'un accès à l'assainissement grâce à la construction d'installations sanitaires sur des sites de construction de logements de transition.

normes élevées et l'eau est régulièrement analysée pour s'assurer que ces normes sont respectées.



Il y a un total de 317 480 bénéficiaires, recevant en moyenne 8 litres d'eau par personne et par jour. Au total, 678 millions de litres d'eau, soit l'équivalent de 151 piscines olympiques, ont été distribués depuis le début de l'opération jusqu'à ce jour.

Les camions-citernes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge apportent de l'eau au camp d'Automeca à Port-au-Prince, Haïti.

Compte tenu de la surpopulation des camps dans les jours et les semaines qui ont suivi la catastrophe, il était vital de faire en sorte que les communautés comprennent ce qu'est une bonne hygiène et la pratiquent. Environ 564 700 personnes ont bénéficié des activités de promotion de l'hygiène de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ces activités, qui sont des éléments essentiels de l'intervention dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, englobaient le porte-à-porte pour informer la population, l'affichage d'informations sur des panneaux dans les camps, la diffusion de messages d'hygiène par SMS, la radiodiffusion de messages publicitaires et la diffusion d'informations par haut-parleurs sur des camions. Des résidents des camps sont recrutés pour veiller à la propreté des latrines, ce qui leur rapporte l'argent dont ils ont grandement besoin et stimule la participation communautaire.

À ce jour, 265 400 personnes ont bénéficié d'un accès à des installations sanitaires fournies par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge. Les latrines à fosse utilisées durant la phase de secours ont été comblées et remplacées par 1 355 latrines à réservoir surélevé, plus résistantes aux inondations. Le programme Eau et assainissement est en train de passer de la phase de l'urgence à celle du relèvement, la priorité étant donnée à la réfection des sources d'eau et à la fourniture d'installations sanitaires par le biais de programmes de logements de transition.

Une infrastructure pérenne pour l'eau et l'assainissement est manifestement indispensable en Haïti. L'objectif du partenariat avec les pouvoirs publics est d'améliorer la situation par rapport à ce qu'elle était avant le séisme. Les négociations se poursuivent avec la DINEPA qui sera de nouveau chargée de fournir l'eau à la population par camion et par le réseau, progressivement remis en état. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge transféreront leurs capacités institutionnelles aux pouvoirs publics par le biais d'avis techniques et de formations, ainsi que par la livraison de 15 camions-citernes et de quatre camions-vidange, l'entretien des camions étant couvert pendant un an. À Port-au-Prince toute l'eau est fournie par le réseau d'adduction ou par camion. Dans les régions rurales, en revanche, la stratégie consistera à remettre en état les rabattements des puits, les puits de forage puis les sources qui sont hors service, au besoin, en créant de nouveaux points d'eau. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge continueront à fournir des services à la population jusqu'à ce que la DINEPA soit prête à prendre la relève.

Protéger l'eau

Mégaphone en main, Antoine Cassagnol se tourne vers une partie du camp de Lindor à Port-au-Prince et lit à haute voix des conseils en matière de prévention du choléra. « Lavez les mains avec du savon après avoir utilisé les toilettes », crie-t-il. « Lavez-vous les mains avant de manger ou de préparer le repas. Ne buvez que de l'eau propre. Allez rapidement au dispensaire si vous avez de la diarrhée ou si vous vomissez. » Cassagnol est le président du comité de la communauté de Lindor et il est chargé de la sécurité de l'approvisionnement du camp en eau.

« Quand le chauffeur arrive pour fournir l'eau, j'utilise l'appareil d'analyse du chlore et du pH pour vérifier la qualité qui

devrait être de 0,5 ou 0,6. Tout ce qui est inférieur à 0,4 est inacceptable ». Cassagnol décrit le processus pour tester le niveau de chlore dans l'eau. Si le chiffre est trop faible, il est possible que l'eau soit contaminée et qu'elle ne soit plus apte à la consommation.

« La Croix-Rouge m'a formé au traitement de l'eau. J'ai participé à plusieurs formations où j'ai appris ce qu'est la qualité de l'eau. Ça m'a aidé à aider ma communauté. »

Antoine Cassagnol vérifie la qualité de l'eau fournie par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge pour s'assurer de sa salubrité. Antoine est une des personnes chargées de distribuer l'eau fournie par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge dans un camp à Delmas 89, Port-au-Prince, Haïti.



Logement

Logement		Total
Ménages ayant bénéficié de matériaux pour abris d'urgence		172700
Ménages ayant bénéficié de matériaux pour abris d'urgence de remplacement	Prévu	Réalisé
	80000	41885
Ménages ayant bénéficié d'une solution d'hébergement améliorée	Prévu	Achévé
	30000	2645
Ménages ayant bénéficié d'un logement de transition/susceptible d'être amélioré		2524
Ménages ayant bénéficié d'une autre solution d'hébergement		121
Montant consacré au logement jusqu'en septembre 2010		CHF 40,8 millions

Prenez un environnement urbain dans un des pays les plus pauvres du monde, ajoutez deux millions de personnes vivant les unes sur les autres dans des maisons de piètre qualité construites sur des terrains en pente ou des sites dangereux, ignorez les normes de construction en vigueur, les inspections de qualité des bâtiments, un urbanisme de qualité, des systèmes d'évacuation des eaux usées et la gestion municipale des déchets solides. Secouez. Fort.

Le résultat est tragique: plus de 220000 morts, 1,5 million de personnes déplacées et destruction de 80 à 90 % des bâtiments de Léogâne et de 60 à 70 % des bâtiments dans certains quartiers de Port-au-Prince. Depuis, la population déplacée a légèrement baissé à un peu plus d'un million de personnes, selon les dernières estimations du Groupe sectoriel Coordination des camps et gestion des camps, qui vivent sur environ 1200 sites spontanés, certains des sites les plus encombrés hébergeant toujours plus de 1000 ménages. Afin de répondre aux besoins immédiats en abris d'urgence, des organisations humanitaires ont distribué, au cours des six premiers mois, des bâches et des tentes à plus de 437 000 familles, dont 125 650 familles aidées par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge.

Dix mois plus tard, l'hébergement de la population touchée par le tremblement de terre reste un énorme problème. Certes, des progrès ont été accomplis, mais ils demeurent plus lents que ce que l'on espérait. Cependant, les énormes défis s'accompagnent d'énormes possibilités d'innover.

Le principal défi concerne les terrains. L'accès à la terre s'est souvent heurté à l'existence d'un système de propriété foncière complexe et informel, rendant impossible l'identification du propriétaire d'un terrain. Haïti ne dispose pratiquement d'aucun des éléments essentiels d'un système de propriété foncière. Le séisme n'a pas créé de problèmes fonciers, il n'a fait que les exacerber. Les plans de construction de logements en ont donc largement pâti. La communauté humanitaire ne contrôle pas la propriété foncière et les efforts déployés pour trouver des parcelles en nombre suffisant ont pris beaucoup plus de temps que prévu, seule une poignée de camps ayant pu être installés depuis six mois. À ce jour, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge



Des ouvriers et des menuisiers de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge construisent un logement de transition à l'Annexe de la Mairie, Port-au-Prince.

ont réussi à construire des logements de transition sur des terrains disponibles pour 2 524 familles, choisies selon des critères établis pour identifier les ménages les plus vulnérables.

Le deuxième défi concerne le déblaiement des décombres jonchant les sites de construction potentiels. Cette tâche est plus simple que la précédente, certes, mais il y a, selon les estimations, 20 millions de mètres cubes de gravats dans les régions touchées par le séisme et, pour les déblayer, il faut des équipements, de la main-d'œuvre et un endroit où les enfouir. Débarrasser les sites disponibles de leurs décombres est une solution. Les décombres peuvent aussi être traités et transformés en matériau de construction, prêt à être utilisé sur les chantiers. Des concasseurs sont déjà utilisés à cette fin. Un nouveau prototype est en cours de développement, la maison de gabion, qui utilise des décombres pour en faire des blocs et dont résistance aux tremblements de terre et aux ouragans est en cours d'évaluation.

« J'ai aidé à construire cette maison. »

« Bonjour! Entrez. En quoi puis-je vous aider? Ou êtes-vous venu pour m'aider? », demande Marie-Andrenise Silvius, 43 ans, avec un large sourire, son visage et ses mains éclaboussées de peinture bleue. « J'ai aidé à construire cette maison. J'ai amené du gravier de l'extérieur pour faire les fondations. Et maintenant elle est terminée, mon fils et moi faisons la peinture. »

Silvius est mère-célibataire. Avant le 12 janvier, elle vivait avec ses trois enfants dans une pièce louée à un propriétaire à Lafferronnay, une communauté proche de Léogâne. Cette maison s'est effondrée pendant le tremblement de terre du 12 janvier.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi le tremblement de terre, Silvius et sa famille vivaient dans un petit abri de fortune

sur un terrain situé à proximité de l'endroit où ils louaient. Un jour, une équipe de la Croix-Rouge est venue leur annoncer qu'ils recevraient un logement.

Au début, Silvius a pensé que cette promesse avait été oubliée car le temps avait passé sans signe visible de progrès. Mais la Croix-Rouge vérifiait à qui appartenait le terrain et essayait d'anticiper tout autre problème qui aurait pu entraver la construction.

« Ils ont commencé la construction fin août et je me suis rendue compte que c'était du concret. Que j'aurais vraiment une maison », dit Silvius. « Quand je vivais dans ma tente je n'imaginai pas que j'aurais à nouveau une maison un jour. »

Marie-Andrenise Silvius et son nouveau logement de transition à Léogâne.



Se concentrer sur les différents besoins des rescapés permet d'élaborer de meilleurs programmes. Certaines personnes retourneront chez elles, d'autres ne seront pas en mesure de le faire. Après avoir travaillé avec des communautés de personnes déplacées, plusieurs options ont été identifiées et sont proposées, au choix, aux familles, en fonction de ce qui leur sera le plus utile pour retrouver un semblant de vie normale :

- Logements de transition sur un terrain disponible, priorité étant donnée aux familles les plus vulnérables
- Les familles qui possèdent des maisons ou des terrains sur lesquels elles peuvent construire un abri de transition
- Les familles qui ont des maisons qui nécessitent quelques menus travaux de réparation pour les rendre à nouveau habitables
- Les familles qui ont la possibilité de déménager sur un terrain
- Les familles qui peuvent déménager pour aller vivre avec une famille hôte

Il y aura un suivi des familles pour s'assurer qu'elles sont en mesure de reprendre leur vie dans leur nouvelle ou leur ancienne maison.

Préparation aux catastrophes

Préparation aux catastrophes et réduction du risque de catastrophe	Total
Ménages couverts par des stocks de secours non alimentaires prépositionnés pour Haïti	24 846
Personnes formées à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités ou à la gestion communautaire des catastrophes	1 036
Camps/communautés ayant bénéficié d'activités d'atténuation	71
Camps temporaires	45
Communautés dans des régions à haut risque en dehors de la région touchée par le séisme	26
Montant consacré à la préparation aux catastrophes jusqu'en septembre 2010	CHF 7 millions

Haïti, récemment détruit par un séisme de magnitude 7, s'est immédiatement trouvé confronté à une nouvelle menace, bien réelle : les ouragans. La saison des ouragans 2008 était encore à l'esprit de tous après que les ouragans Hanna, Gustav, Fay et Ike ont balayé le pays. Afin d'éviter une nouvelle tragédie, il a fallu adopter des mesures de préparation aux catastrophes, en plus des efforts de secours inlassablement déployés pour répondre aux besoins les plus urgents des blessés, des sans-abri et des rescapés traumatisés du séisme. La nature allait-elle de nouveau être impitoyable avec Haïti en 2010 ?

Dans toutes leurs activités, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge donnent la priorité à la préparation aux catastrophes pour essayer de réduire les coûts humains et socio-économiques des catastrophes. Haïti, régulièrement exposé aux ouragans et aux tempêtes tropicales, en partie à cause du déboisement quasi intégral de ces dernières décennies, est vulnérable aux inondations et aux glissements de terrains durant la saison des pluies. Les routes et les bâtiments endommagés par le tremblement de terre sont plus vulnérables aux dommages dus au vent et à l'eau, et les gravats peuvent limiter le drainage de l'eau de pluie dans les régions touchées par le séisme. Les 1,3 million de personnes qui, selon les estimations, vivaient encore dans des abris d'urgence n'étaient guère protégées contre les tempêtes, les inondations et les glissements de terrains.



Un délégué de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge informe son équipe de volontaires. Les représentants de la Croix-Rouge des Caraïbes et d'Amérique latine ont tous joué leur rôle dans le cadre de l'intervention de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Haïti.

Des stocks d'articles de secours non alimentaires pour près de 25 000 ménages ont été prépositionnés en Haïti et au Panama. Des dizaines de milliers de personnes ont bénéficié d'activités de préparation aux catastrophes dans des dizaines de camps. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont travaillé avec les communautés pour les aider à creuser des fossés de drainage, à poser des sacs de sable sur les pentes des collines et à tracer des routes d'évacuation. En outre, des volontaires ont fourni une formation aux premiers secours d'urgence et distribué des sacs étanches contenant des messages de sécurité et pouvant être utilisés pour stocker et protéger des documents importants.

Plus de 1 000 personnes ont été formées à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités ou à la gestion communautaire des catastrophes afin d'essayer de mieux préparer les communautés. Renforcer les capacités de la Croix-Rouge haïtienne en matière de préparation et de réduction des risques, ainsi que les liens avec la protection civile du pays reste une priorité. Le but est de prendre appui sur ces capacités pour faire en sorte que toutes les régions vulnérables du pays soient préparées aux catastrophes futures.

Selon les estimations, 494 000 personnes ont reçu environ 4 millions de SMS contenant des informations simples sur les mesures à adopter pour se préparer aux inondations, aux tempêtes et aux glissements de terrain, grâce à un partenariat avec Trilogy International, à travers lequel des messages simples et accessibles ont été envoyés à toutes les communautés du pays lorsque cela était nécessaire. Un numéro d'appel gratuit a été mis en place pour obtenir des informations pouvant sauver des vies. Ces messages vitaux ont également été transmis par un programme hebdomadaire à la radio nationale (Radio Croix-Rouge haïtienne), et dans les camps par

haut-parleurs montés sur des camions, et des interactions entre les communautés et des volontaires formés de la Croix-Rouge.

Les programmes de préparation devraient être adaptables. Le modèle utilisé pour la préparation aux ouragans a été adapté pour contribuer à la préparation et à la prévention du choléra dans le cadre de la riposte consécutive à la flambée soudaine qui s'est produite en octobre.

Fin octobre il semblait que les pires craintes allaient se réaliser lorsque le cyclone Tomas s'est abattu sur Haïti. Heureusement, la tempête a n'a fait que frôler le sud et le nord de la péninsule haïtienne, ce qui a tout de même provoqué de fortes pluies, des inondations et six décès recensés. Après cette quasi-catastrophe et face au nombre croissant de cas de choléra, il est important de ne pas perdre de vue les éléments déclencheurs d'une nouvelle crise humanitaire qui se profilent à l'horizon et la vulnérabilité d'Haïti aux aléas naturels.

« Je voulais aider les gens à protéger leurs familles. »

Pierre Redens Fritz est membre du Komité Vijilans (comité de vigilance) à camp Mais Gaté 8 à Port-au-Prince.

Ce comité est composé de membres de la communauté formés par la Croix-Rouge à la réduction des risques de catastrophe, aux méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et des capacités et au premiers secours d'urgence. Ils sont également équipés pour procéder à des évaluations rapides sur les sites touchés ou susceptibles d'être touchés par une catastrophe. Ces comités sont un élément essentiel du système communautaire d'alerte rapide.

Des dizaines de comités de vigilance ont été constitués dans les camps de Port-au-Prince avec des centaines de volontaires formés à la réduction des risques. « Je voulais aider à informer les résidents des camps sur la préparation aux ouragans, sur les moyens de protéger leur familles. Mais

ensuite je me suis rendu compte que ça ne s'arrêtait pas là », dit Fritz.

Les comités sont entrés en action début novembre, lorsque le cyclone Tomas a directement menacé de traverser Port-au-Prince.

« Lorsque nous avons appris que le cyclone Tomas arrivait, nous avons utilisé un mégaphone pour informer immédiatement les résidents de la menace qu'il risquait de représenter pour nous », dit Fritz. « Les gens nous ont écouté attentivement et nous nous sommes tous préparés ensemble. »

Pierre Redens Fritz, membre du comité du camp Mais Gate 8 à Port-au-Prince, Haïti.



Infrastructure communautaire et sociale

Infrastructure communautaire et sociale	Prévu	Réalisé
Écoles construites, rénovées ou renforcées	25	1
Dispensaires ou hôpitaux construits, rénovés ou renforcés	22	1
Sections de la Croix-Rouge haïtienne reconstruites ou rénovées	2	1
Montant consacré à l'infrastructure communautaire et sociale jusqu'en septembre 2010		CHF 1,6 million



Des enfants participent à un programme de soutien psychosocial de la Croix-Rouge.

Reconstruire en Haïti prendra du temps. L'infrastructure était déjà chancelante et aujourd'hui l'essentiel des efforts humanitaires porte sur la stabilisation. Les programmes de renforcement des capacités communautaires et sociales sont encore largement dans leur phase de planification. De plus, la construction ou la remise en état des bâtiments publics sont soumises à l'autorisation du gouvernement.

Les premiers projets de programmes d'infrastructure communautaire et sociale ont été élaborés et les travaux de construction/remise en état ont commencé dans trois écoles et cinq hôpitaux. Selon les plans actuels, 25 écoles et 22 dispensaires ou hôpitaux seront construits, rénovés ou renforcés grâce à l'aide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Il est prévu, dans le cadre des efforts déployés pour renforcer la Croix-Rouge haïtienne, de reconstruire ou de rénover deux sections régionales et 26 comités locaux, une des sections régionales ayant déjà été aidée par la remise en état de son centre de formation et de son entrepôt et par quelques travaux de réhabilitation de son bâtiment principal. En outre, un projet est mis au point en vue de la reconstruction des services de transfusion sanguine de la Croix-Rouge haïtienne afin d'assurer au pays un service à la fois autonome et pérenne de transfusion sanguine.

L'initiative a été prise de créer des centres communautaires sûrs pour abriter les familles lors du passage des ouragans. La démarche consistera probablement à attribuer une double fonction aux infrastructures communautaires, telles que les écoles et les centres de santé, et à donner aux communautés des instructions sur l'utilisation de ces abris sûrs.

La nature communautaire de la prévention Croix-Rouge/Croissant-Rouge couvre à la fois l'atténuation des souffrances et la volonté de développer les communautés sur le plus long terme. Il ne s'agit pas de se contenter de fournir une aide d'urgence à court terme et de négliger le relèvement sur le long terme des individus et des communautés dans lesquelles ils vivent. La Croix-Rouge haïtienne existait avant le séisme et elle continuera d'être présente pour assurer la continuité et pour mener des activités de proximité dans les communautés, une fois les objectifs de secours et de reconstruction réalisés.

Moyens de subsistance

Moyens de subsistance		Total
Ménages ayant reçu des subventions, des crédits ou d'autres formes d'aide financière pour leurs moyens de subsistance		48725
Enfants ayant eu accès à l'éducation grâce à la prise en charge de leurs frais de scolarité et d'autres dépenses scolaires pendant une année scolaire	Prévu	Réalisé
	8000	6789
Nombre total de personnes aidées par une offre d'emploi à durée déterminée (activités d'embauche rétribuée)		45685
Montant consacré aux moyens de subsistance jusqu'en septembre 2010		CHF 143 millions



Des hommes travaillent dur dans une boulangerie au camp La Piste à Port-au-Prince, Haïti.

Comme pour beaucoup de difficultés que rencontrent les Haïtiens, les besoins en matière de revenus et de moyens de subsistance existaient avant le séisme. Le pays souffre de chômage chronique, 50 % environ de la population vivant avec moins d'un dollar par jour. Inévitablement, la pauvreté a contribué à la gravité de la catastrophe de janvier 2010 et tout effort de relèvement doit s'y attaquer partout où cela est possible. Des gens ont perdu des membres de leur famille, des revenus, leur logement et leur emploi, ainsi que des ressources physiques, financières et sociales.

Le programme de subventions en espèces de la Croix-Rouge au camp d'Automeca à Port-au-Prince

En septembre, Eliana a reçu un SMS de la Croix-Rouge lui annonçant qu'elle avait droit à une subvention en espèces de 9750 gourdes haïtiennes (environ 250 dollars US). Elle est allée les retirer immédiatement.

« L'argent m'a vraiment aidée », dit Eliana. « J'ai utilisé 5000 gourdes haïtiennes pour payer mes dettes et ensuite 2000 pour payer les frais de scolarité de trois de mes enfants. J'ai utilisé le reste pour acheter du charbon de bois que je revends dans le camp. »

« Si j'avais plus d'argent je ferais beaucoup de choses, mais avant tout je l'utiliserais pour développer mon affaire. J'enverrais aussi mes autres enfants à l'école. »

La vie a été dure pour Eliana Celan Colo, 51 ans, qui vit au camp d'Automeca à Port-au-Prince avec 10 autres membres de sa famille déplacés par le tremblement de terre. Eliana a perdu une de ses filles, Fedna, 23 ans, dans la catastrophe.

« Après le tremblement de terre, la vie pour moi a été tellement dure. C'est Fedna qui m'aidait toujours financièrement. Donc après le tremblement de terre j'avais perdu ma fille et je n'avais plus rien. Nous avons vécu dans la rue et nous n'avions nulle part où aller. »

Fedlina, 17 ans, est l'une des trois filles qui a pu retourner à l'école grâce au don d'argent. « Je suis très heureuse d'être à l'école. Ma matière préférée est la biologie. Quand je serai grande je serai infirmière, pour aider les gens qui souffrent », dit Fedlina.

Quand on lui demande quels sont ses contacts avec la Croix-Rouge, Eliana répond, « Je suis très contente de cette aide. Le système de SMS a bien fonctionné et je savais où aller trouver de l'aide. Si je n'avais pas reçu cet argent j'aurais eu de plus en plus de dettes. Je crois que les choses vont changer grâce à l'aide que nous avons reçue. »

Eliana Colo, 51 ans, résidente d'Automeca et bénéficiaire d'une subvention en espèces.



Le déplacement massif de gens vers les régions rurales est devenu un fardeau ingérable pour les familles hôtes. Beaucoup de ceux qui sont restés en ville dépendent d'une aide extérieure qui ne suffit pas à répondre à leurs besoins essentiels. L'économie de marché a été fortement perturbée à tous les niveaux.

Les gens ont souhaité obtenir un emploi ou des revenus ou un meilleur accès au crédit, considérés comme plus prioritaires que la nourriture pour satisfaire leurs besoins immédiats de survie. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge n'ont pas ménagé leurs efforts pour développer le volet « moyens de subsistance » de l'opération et commencer à réaliser des projets pilotes pouvant être reproduits à l'avenir. Jusqu'en novembre, 48 725 ménages avaient bénéficié d'une aide pour reconstruire leur vie, sous forme de subventions en espèces ou de crédits, le montant moyen des subventions étant de 128 à 250 dollars des États-Unis, et celui des crédits de 278 dollars. Environ 45 685 personnes ont bénéficié d'une aide sous la forme d'un emploi à court terme.

Le travail de planification se poursuit et dans certains cas des programmes d'activités économiques pourraient être intégrés aux programmes axés sur le logement, l'eau et l'assainissement. Par exemple, des possibilités existent dans les domaines de la construction de logements de transition, la réparation de maisons endommagées et l'élimination et le recyclage des décombres. Certains résidents des camps travaillent déjà à évaluer la qualité de l'eau et veiller à la propreté des latrines dans leurs camps.

En ce qui concerne cette année scolaire, 6 789 enfants ont pu avoir accès à l'éducation, leurs frais de scolarité ayant été pris en charge pendant une année. Trouver les ressources nécessaires pour scolariser leurs enfants l'année prochaine est une préoccupation pour de nombreuses familles déplacées et de familles hôtes en Haïti.

Communication avec les bénéficiaires

Communication avec les bénéficiaires	Total
Personnes ayant reçu des SMS de sensibilisation communautaire	1,2 million
Personnes ayant reçu des SMS sur les mesures à prendre pour se préparer aux catastrophes	494 000
Personnes ayant reçu des SMS sur la prévention et le traitement du choléra	500 000

Au lendemain d'une catastrophe, les gens ont besoin d'aide mais ils ne sont pas démunis. La communication avec les bénéficiaires a trait à la sensibilisation et à la participation de la communauté. Il s'agit de donner aux communautés une voix et de les faire participer aux décisions prises. Ce concept est valable pour tout ce qui touche à la catastrophe, qu'il s'agisse de la préparation ou de l'alerte rapide, et aussi pour les situations d'urgence et d'après urgence. Il s'agit de transmettre des informations vitales aux gens, de les informer en continu sur les activités Croix-Rouge/Croissant-Rouge et d'obtenir leurs réactions pour améliorer les programmes.

Plusieurs moyens de communication sont utilisés en Haïti. Le réseau national a rapidement été remis en état après le séisme et le téléphone mobile fait désormais partie des principaux moyens de communication. Les SMS sont utilisés en partenariat avec Trilogy International pour diffuser différents messages relatifs à la



Benoit Mathis - Carpentier/IFRC

Dans le cadre de la stratégie de communication avec les bénéficiaires, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge collaborent avec Radio 1 pour diffuser une émission nationale hebdomadaire, qui donne des informations sur la santé, la préparation aux catastrophes, l'hygiène et d'autres sujets.

préparation, à la promotion de l'hygiène et la prévention du choléra. Contact a ainsi été pris avec environ 1,2 million d'Haïtiens.

Tous les mercredis, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge diffusent dans tout le pays une émission sur les ondes de Radio 1 (Radio Croix-Rouge haïtienne). Chaque semaine, des invités et des experts de la Croix-Rouge participent à des entretiens et répondent aux questions des auditeurs sur les projets de la Croix-Rouge et sur ce qu'il convient de faire pour garantir sa sécurité et sa santé. Des messages publicitaires de trois minutes portant sur la prévention et le traitement du choléra ont également été partagés avec 20 autres stations de radio.

Dans les camps, des panneaux d'affichage, des affiches et des haut-parleurs montés sur des camions sont utilisés pour communiquer des informations relatives à la santé, au logement et, surtout, aux moyens de riposter aux flambées de choléra. En outre, un numéro d'appel a été mis en place pour diffuser des messages enregistrés relatifs à la prévention de la maladie.

Instinctivement, les gens veulent reprendre leur vie là où elle s'est arrêtée. Un engagement concret auprès des bénéficiaires contribue à les rendre plus autonomes et à les faire participer à leur propre relèvement tout en s'assurant qu'ils reçoivent les informations dont ils ont besoin pour assurer leur sécurité et leur santé.

Perspectives d'avenir

Les problèmes liés aux secours et au relèvement en Haïti sont gigantesques, notamment parce qu'une partie importante de l'opération se déroule dans un contexte urbain, pauvre et densément peuplé. Parallèlement, les besoins sont immenses dans certaines régions éloignées de la capitale en raison de l'afflux de personnes déplacées par le séisme.

Il faudra des années et des programmes intégrés et durables pour réussir la reconstruction d'Haïti. La transparence, la responsabilité et la communication envers les bénéficiaires, le grand public, les donateurs et les gouvernements, notamment en ce qui concerne l'affectation et la gestion des ressources, feront partie intégrante du processus. La mise en place d'une approche communautaire aidera les rescapés à prendre en mains leur propre relèvement en fonction de leurs besoins humanitaires et de leurs capacités, tout en assurant leur protection et en préservant leur dignité.

L'avenir est entre les mains des Haïtiens. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge se sont engagés aux côtés du peuple haïtien sur le long terme. La Croix-Rouge haïtienne et ses volontaires restent la pierre angulaire dont dépend la pérennité de toutes les activités. Aider la Croix-Rouge haïtienne à reconstruire ses capacités et à récupérer son rôle fondamental dans la société civile revêt une importance cruciale.

Il s'agit avant tout d'atténuer les souffrances et les vulnérabilités qui peuvent être évitées, et de promouvoir le développement en empêchant et en réduisant les causes profondes de la vulnérabilité. Les Haïtiens pourront ainsi réaliser leur plein potentiel et mener des vies productives et créatives dans la dignité, en fonction de leurs besoins et de leurs choix.

Le renforcement de la capacité des communautés à faire face aux catastrophes et aux crises, et la prévention ou la réduction des risques resteront prioritaires. L'ouragan Tomas et la soudaine flambée de choléra montrent qu'Haïti est toujours incroyablement vulnérable aux catastrophes et aux crises sanitaires. Notre objectif doit être de faire d'Haïti un pays plus sûr à tous égards.

Hôpital central à Port-au-Prince. Cette femme a perdu son mari, fille et bébé à naître dans le tremblement de terre. Elle est arrivée à l'hôpital avec une jambe cassée.



Analyse des programmes

Le Tableau 1 est un résumé des données relatives au travail collectif de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge réalisé dans le cadre de l'opération Tremblement de terre en Haïti. Il rend compte des données cumulées depuis le début de l'opération jusqu'au 15 novembre 2010.

Tableau 1 : Analyse des indicateurs relatifs à l'exécution des programmes¹

Les chiffres reflètent les progrès accomplis jusqu'au 15 novembre 2010.

Domaine de programmes	Ind. no.	Indicateurs relatifs à l'exécution des programmes	Total réalisé	
Distributions de secours	1	a) Nombre estimé de ménages ayant bénéficié d'au moins un type d'article de secours essentiel non alimentaire	159100	
		b) Nombre total de ménages ayant bénéficié d'un kit d'hygiène au moins trois fois	80000	
	2	Nombre total de ménages ayant bénéficié de distributions d'une aide urgente en espèces	1839	
	3	Nombre total de ménages ayant bénéficié d'une aide alimentaire	195160	
	4	Nombre total de ménages ayant bénéficié d'articles de secours pour éviter la propagation du choléra	27400	
Soins de santé	5	Nombre total de patients traités	216900	
	6	Nombre total de personnes ayant bénéficié de services de santé communautaire	288240	
	7	Nombre total de personnes ayant reçu des messages de santé communautaire par SMS	1,2 million	
	8	Nombre total de sites sur lesquels les centres de santé de la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge fournissent des services	16	
	9	Bassin de population total estimé bénéficiant des services des centre de santé	766000	
	10	Nombre total de personnes vaccinées	152342 ³	
	Riposte au choléra			
	11	Nombre total de centres ou d'unités de traitement du choléra gérés par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge	2 ⁴	
	12	Nombre total de patients traités dans les centres et les unités de traitement du choléra de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge	1650	
	13	Nombre total de personnes ayant reçu des SMS relatifs à la prévention et au traitement du choléra	500000	

1. L'information relative aux programmes contenue dans ce rapport reflète les contributions des Sociétés nationales et des organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge travaillant en Haïti ainsi que du Secrétariat de la FICR qui mène des opérations de secours et de relèvement pour le compte de 95 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les Sociétés nationales et les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ayant fourni des données pour la section de ce rapport relative à l'exécution des programmes sont : Croix-Rouge allemande, Croix-Rouge américaine, Croix-Rouge britannique, Société canadienne de la Croix-Rouge, Croix-Rouge colombienne, Société nationale de la Croix-Rouge de la République de Corée, Croix-Rouge danoise, Croix-Rouge espagnole, Croix-Rouge finlandaise, Croix-Rouge française, Croix-Rouge italienne, Société de la Croix-Rouge du Japon, Croix-Rouge luxembourgeoise, Croix-Rouge néerlandaise, Croix-Rouge de Norvège et Croix-Rouge suisse.

2. Il s'agit de la somme de la population estimée desservie par les hôpitaux, les dispensaires fixes et mobiles de la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge. En ce qui concerne les dispensaires mobiles, on utilise les chiffres de la population pour les camps régulièrement visités par les dispensaires. Cet indicateur n'est pas cumulatif. Il reflète le bassin de population tel qu'il existe à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport (novembre 2010).

3. Outre cette exécution directe, la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge a également fourni des fonds à cette campagne nationale de vaccination, ce qui a contribué aux résultats globaux de vaccination de quelque 928000 personnes.

4. Cet indicateur inclut un centre de traitement du choléra et une unité de traitement du choléra gérés par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge à fin novembre 2010. Au début décembre 2010, un travail préparatoire a été effectué pour ouvrir un deuxième centre de traitement du choléra qui sera géré par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge.

Domaine de programmes	Ind. no.	Indicateurs relatifs à l'exécution des programmes	Total réalisé	
Eau, assainissement et hygiène	14	Nombre total de personnes qui bénéficient d'un accès quotidien à l'eau potable (dispositifs d'urgence)	317 480	
	15	Nombre total de sites de distribution d'eau (d'urgence) installés	87	
	16	a) Quantité totale d'eau potable distribuée	678 millions	
		b) Quantité moyenne d'eau potable distribuée par jour, par personne	8	
	17	Nombre total de personnes qui bénéficient d'un accès à des installations sanitaires ⁵	265 400	
	18	Nombre total de latrines à réservoir surélevé installées dans les camps ⁶	1 355	
	19	Nombre total de personnes ayant bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène	564 700	
	20	a) Quantité totale d'eau potable fournie aux centres ou aux unités de traitement du choléra et à d'autres centres de santé	1,28 millions	
b) Quantité totale moyenne d'eau potable fournie aux centres ou aux unités de traitement du choléra et à d'autres centres de santé par jour		73, 000		
Logement	21	Nombre total de ménages ayant bénéficié de matériaux de construction d'abris d'urgence	172 700	
	22	Nombre total de ménages ayant bénéficié de matériaux de construction d'abris d'urgence de remplacement	Prévu	Réalisé
			80 000	41 885
	23	Nombre total de ménages ayant bénéficié d'un renforcement/d'une amélioration d'un abri d'urgence	1 008	
	24	Nombre total de ménages ayant bénéficié d'une solution de logement améliorée <i>Ventilé par type de solution de logement</i>	Prévu	Réalisé
			30 000	2 645
Nombre total de ménages ayant bénéficié d'un abri de transition/susceptible d'être amélioré			2 524	
	Nombre total de ménages ayant bénéficié d'autres solutions de logement	121 ⁷		
Infrastructure communautaire et sociale	25	Nombre total d'écoles construites, rénovées ou renforcées	Opérationnel	1
			Réalisé	1
			En construction	3
			En phase de planification	21
		Nombre total d'écoles à construire, à rénover ou à renforcer	25	
	26	Nombre total de dispensaires ou d'hôpitaux construits, rénovés ou renforcés	Opérationnel	1
			Réalisé	1
			En construction/soutien en cours	5
En phase de planification			16	
Nombre total de dispensaires ou d'hôpitaux à construire, à rénover ou à renforcer	22			

5. Indique le nombre de personnes à qui la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge fournit un accès à l'assainissement en mettant à disposition des latrines dans les camps et les campements de fortune. Cet indicateur ne reflète pas le nombre de gens bénéficiant d'un accès à l'assainissement par la construction d'installations sanitaires sur des sites de construction de logements de transition. La norme actuelle fixée par la Direction nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) pour l'accès à des installations sanitaires satisfaisantes en Haïti est de 100 personnes par latrine. La Croix-Rouge/le Croissant-Rouge œuvre pour que cette norme soit une réalité.

6. Indique le nombre de latrines à réservoir surélevé installées dans les camps qui sont à la disposition des personnes vivant dans des camps et des campements de fortune. Il n'inclut pas les latrines à fosse d'urgence construites au début de l'opération qui ont été fermées depuis lors ou les latrines hors service. Il ne reflète pas non plus les installations sanitaires construites sur des sites de construction de logements de transition.

7. Fait référence aux ménages ayant bénéficié d'un train de mesures à l'installation pour s'assurer que la famille dispose des ressources pour une solution d'hébergement plus sûre.

Domaine de programmes	Ind. no.	Indicateurs relatifs à l'exécution des programmes	Total réalisé	
Moyens de subsistance	27	Nombre total de ménages ayant reçu des subventions en espèces, des crédits ou d'autres formes de soutiens financiers aux moyens de subsistance	48275	
	28	Nombre total d'enfants ayant eu accès à l'éducation grâce au paiement des frais de scolarité et d'autres dépenses scolaires durant une année scolaire	6789	
	28	Nombre total de personnes aidées par un emploi à durée déterminée qui leur a été fourni (activités d'embauche rémunérée)	45685	
Préparation aux catastrophes et réduction du risque de catastrophe	30	a) Nombre total de ménages couverts par des stocks de secours non alimentaires prépositionnés pour Haïti	24846	
		b) Nombre total de ménages couverts par des stocks alimentaires prépositionnés pour Haïti	177854 ⁸	
	31	Nombre total de personnes formées à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités ou à la gestion communautaire des catastrophes	1036	
	32	Nombre total de camps/communautés ayant bénéficié d'activités d'atténuation <i>Ventilé par population cible</i>	71	
		Camps temporaires	45	
		Communautés dans des zones à haut risque en-dehors des régions touchées par le tremblement de terre	26	
	33	Nombre total de personnes ayant reçu des SMS relatifs aux mesures à adopter pour se préparer à une catastrophe	494000	
Renforcement de la société de la Croix Rouge Haïtienne	34	Nombre total estimé de volontaires de la Croix-Rouge haïtienne participant à l'opération Tremblement de terre ⁹	1726 ¹⁰	
	35	Nombre total de volontaires de la Croix-Rouge haïtienne formés	2718 ¹¹	
	36	Nombre total de sections de la Croix-Rouge haïtienne reconstruites ou rénovées	Réalisé	1
			En phase de planification	1
	Nombre total de sections de la Croix-Rouge haïtienne branches à reconstruire ou à rénover	2		
Soutien aux programmes et coordination	37	Nombre total d'expéditions reçues par voie aérienne	289	
	38	Nombre total d'expéditions reçues par voie maritime	430	
	39	Nombre total d'employés expatriés en Haïti à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport	346	
	40	Nombre total d'employés nationaux en Haïti à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport	1876	
	41	Nombre total d'évaluations de projets, de programmes et d'opérations en Haïti	Planifiés	57
			Réalisés	19
	42	Nombre total de Sociétés nationales ou d'organisations de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge actives en Haïti	18	
43	Nombre total de Sociétés nationales ou d'organisations de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge appuyant l'opération Haïti avec du personnel, des fonds ou une aide en nature ¹²	124		

8. Ces 177 854 ménages sont couverts par des repas préparés prépositionnés par une organisation partenaire externe.

9. Cette estimation ne comprend que les volontaires de la Croix-Rouge haïtienne participant aux distributions de secours, aux activités relatives aux soins de santé, à l'eau et à l'assainissement, aux abris, à la préparation aux catastrophes, à l'infrastructure communautaire et sociale ou aux activités en faveur des moyens de subsistance pendant la période faisant l'objet de ce rapport. Elle n'inclut pas les volontaires aidant les équipes de recherche et de sauvetage, le soutien général apporté à l'opération ou à d'autres activités qui ne sont pas directement liées à ces secteurs.

10. Ce chiffre a été calculé en additionnant le nombre de volontaires engagés dans les différents domaines de programmes. Dans certains cas la double comptabilisation a été éliminée, mais dans d'autres cas il n'existait aucune estimation crédible concernant la double comptabilisation et par conséquent le problème de la double comptabilisation n'a pas pu être traité.

11. La liste des participants à différentes formations constituait la principale source d'information pour cet indicateur. Il n'a pas été possible d'éliminer la double comptabilisation des volontaires cette fois-ci. Des efforts seront faits à l'avenir pour affiner la méthode de collecte des données relatives à cet indicateur.

12. Une liste de ces 124 organisations et Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge figure à l'annexe 3 du présent rapport.

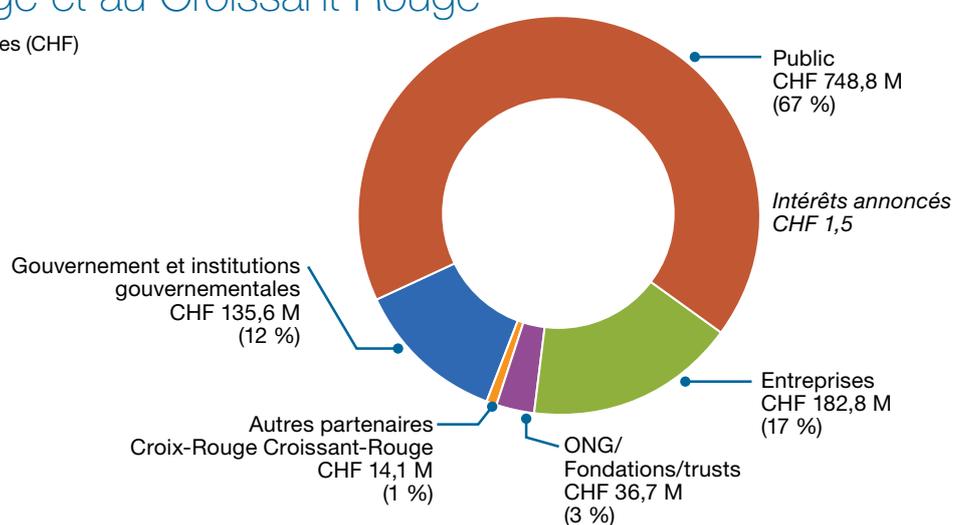
Situation financière

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)¹ a collecté au total 1 118,5 millions de francs suisses pour l'opération de secours menée en Haïti².

Au 30 septembre 2010, 273,1 millions de franc suisses, soit 24 % des recettes totales, ont été dépensés pour les opérations de secours et de relèvement en Haïti. En outre, selon les estimations il était prévu que 150,8 millions de francs suisses seraient dépensés au cours des trois derniers mois de 2010. Mais la récente flambée de choléra, ainsi que la détérioration de la situation sécuritaire après les élections présidentielles en novembre, risquent d'influer sur les dépenses prévues au titre des programmes durant le dernier trimestre de l'année.

Figure 1 : Total des fonds, par source, donnés à la Croix-Rouge et au Croissant-Rouge

en millions de francs suisses (CHF)



La Figure 2 reflète les dépenses par domaine de programme jusqu'au 30 septembre 2010³. Les montants les plus importants ont été dépensés par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge dans les domaines des secours (CHF 96,1 millions), du soutien aux programmes et de la coordination (CHF 60,5 millions) et du logement (CHF 40,8 millions).

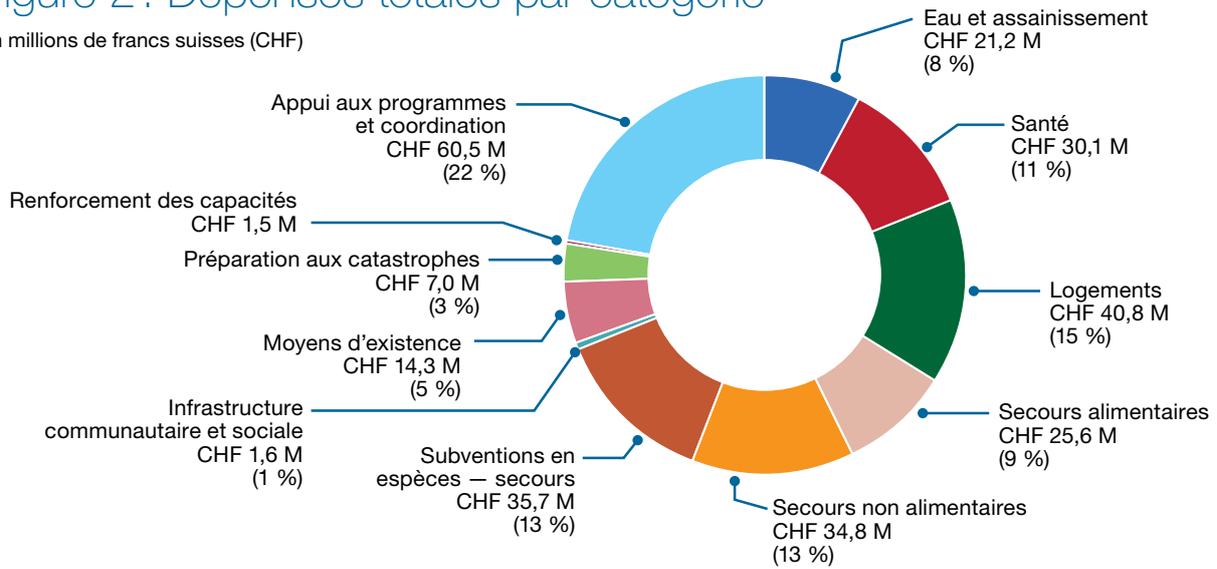
1 Les informations contenues dans ce rapport regroupent des données non vérifiées provenant de 26 Sociétés nationales indépendantes (recensées ci-dessous) et du Secrétariat de la Fédération internationale qui mène des opérations de secours et de relèvement en Haïti pour le compte de 95 Sociétés nationales qui ont contribué directement à son appel. Les données financières contenues dans ce rapport ont été fournies par les Sociétés nationales et les organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suivantes: Croix-Rouge allemande, Croix-Rouge américaine, Croix-Rouge autrichienne, Croix-Rouge australienne, Croix-Rouge de Belgique – Flandres, Croix-Rouge de Belgique – communauté francophone, Croix-Rouge britannique, Société canadienne de la Croix-Rouge, Croix-Rouge chinoise – section de Hong Kong, Croix-Rouge colombienne, Croix-Rouge danoise, Croix-Rouge espagnole, Croix-Rouge finlandaise, Croix-Rouge française, Croix-Rouge haïtienne, Croix-Rouge islandaise, Croix-Rouge irlandaise, Société de la Croix-Rouge du Japon, Croix-Rouge néerlandaise, Croix-Rouge néo-zélandaise, Croix-Rouge de Norvège, Croissant-Rouge du Qatar, Croix-Rouge suédoise, Croix-Rouge suisse, Société nationale de la Croix-Rouge de la République de Corée et Croix-Rouge thaïlandaise. La Croix-Rouge mexicaine a présenté ses informations financières après les délais fixés et par conséquent ses données n'ont pu être incluses dans le présent rapport mais elles seront consolidées dans le prochain rapport à l'échelle de la Fédération. Quatre autres Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Croix-Rouge costaricienne, Croissant-Rouge des Émirats arabes unis, Croix-Rouge slovaque et Société du Croissant-Rouge turc) n'ont pas fourni de données actualisées durant la période faisant l'objet de ce rapport et par conséquent leurs données ont été incluses à hauteur des chiffres annoncés relatifs aux dépenses effectuées jusqu'au 28 février 2010.

2 L'information financière a été donnée en monnaies locales et convertie en francs suisses, monnaie statutaire de la FICR. Les taux de change des devises ont été obtenus de la manière suivante : le taux de change pour convertir les recettes est la moyenne pondérée du 13 janvier au 30 septembre 2010 ; le taux de change pour convertir les dépenses est le taux de change moyen du 13 janvier au 30 septembre 2010 ; et le taux à partir du 30 septembre est utilisé pour les prévisions de dépenses. Le tableau synthétique des taux utilisés figure à l'Annexe ci-incluse, relative à la méthode utilisée pour la présentation des informations financières.

3 L'information financière a été limitée à 11 catégories. Chaque Société nationale et organisation de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge a ses propres structures et codes de comptabilité financière. Par conséquent, pour pouvoir consolider les chiffres, les données fournies ont été simplifiées en 11 catégories indiquées à la Figure 2. Pour les définitions et une liste détaillée de ces catégories, cf. l'Annexe ci-incluse relative à la méthode utilisée pour la présentation des informations financières.

Figure 2 : Dépenses totales par catégorie

en millions de francs suisses (CHF)



Les Figures 3.1 and 3.2 reflètent la manière dont les dépenses sont partagées entre le Secrétariat de la Fédération, les 26⁺ Sociétés nationales et organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ayant présenté des informations financières pour cette période et d'autres partenaires extérieurs à la Fédération internationale. La majorité des dépenses incombe aux Sociétés nationales et aux organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge⁵, alors que la FICR coordonne également les efforts de secours et de relèvement par le biais d'autres acteurs pour éviter des doublons ou des lacunes dans la fourniture de l'assistance. Le pourcentage de l'aide fournie par le biais de ces organismes extérieurs s'élève à 31 %.

Figure 3.1 : Agents d'exécution des financements CR/CR

en millions de francs suisses (CHF)

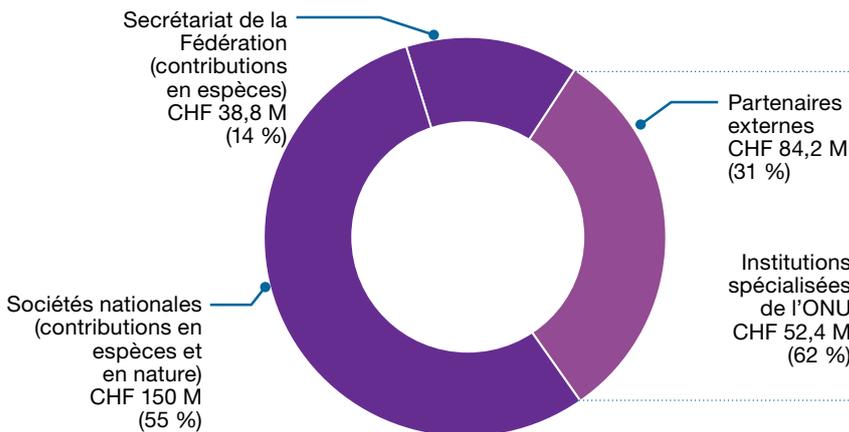
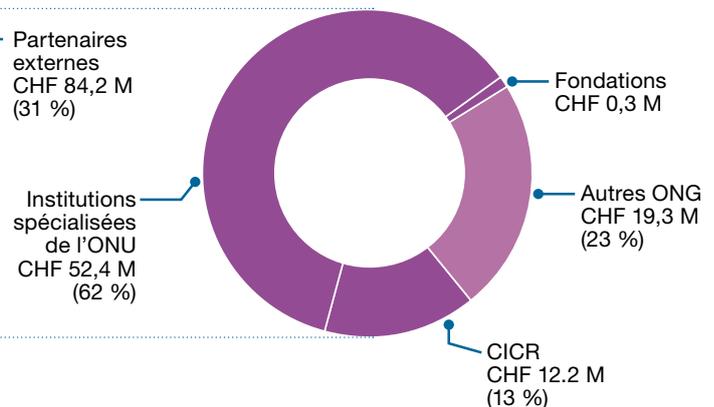


Figure 3.2 : Dépenses totales des organismes externes

en millions de francs suisses (CHF)



4 Les dépenses de quatre Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui n'ont pas fourni de données actualisées pour la période faisant l'objet de ce rapport ont été incluses à hauteur des chiffres annoncés relatifs aux dépenses effectuées jusqu'au 28 février 2010.

5 Les coûts des Unités d'intervention d'urgence (ERU) sont intégrés aux dépenses des Sociétés nationales partenaires. Les contributions en nature du Secrétariat de la Fédération sont attribuées à la Société nationale partenaire source. Cet ajustement effectué pendant la consolidation des chiffres permet de réduire d'environ CHF 23,1 millions les dépenses effectives attribuées au Secrétariat de la Fédération.

Plusieurs Sociétés nationales et organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont indiqué que leurs programmes de secours et de relèvement en Haïti seront maintenus jusqu'à fin 2011, certains membres ayant déclaré que les programmes resteront en place jusqu'en 2012, voire plus longtemps⁶. Les projections de dépenses estimées sont indiquées à la Figure 4, Tableau 1 et à la Figure 5⁷.

Tableau 2 : Dépenses Croix-Rouge et Croissant-Rouge et dépenses prévues par année et par catégorie (2010 à 2012+)

en millions de francs suisses (CHF)

Domaine de programme	Dépenses effectives	Prévisions				Total (dépenses + prévisions)
	Jusqu'au 30 septembre 2010	Dernier trimestre 2010	2011	2012 +	Total prévisions	2010-2012 +
Eau et assainissement	21,2	38,0	59,9	49,3	147,2	168,4
Santé	30,1	12,1	25,9	48,2	86,2	116,3
Logements	40,8	56,2	109,0	79,7	244,9	285,7
Secours alimentaires	25,6	0,3	0,0	0,1	0,4	26,0
Secours non alimentaires	34,8	5,0	14,8	3,1	22,9	57,7
Subventions en espèces	35,7	0,0	0,0	0,0	0,0	35,7
Infrastructure communautaire et sociale	1,6	2,7	13,7	14,1	30,5	32,1
Moyens d'existence	14,3	7,3	35,1	56,2	98,6	112,9
Préparation aux catastrophes	7,0	7,3	15,4	21,3	44,0	51,0
Renforcement des capacités	1,5	3,4	16,9	18,1	38,4	39,9
Soutien aux programmes et coordination*	60,5	18,5	65,1	49,6	133,2	193,7
Total	273,1	150,8	355,8	339,7	846,3	CHF 1 119,4 m
Soldes non affectés					28,7	28,7
Total général					875,0	CHF 1 148,1 m

* La catégorie soutien aux programmes et coordination englobe les dépenses suivantes : soutien et évaluation des opérations (effectifs et transports) si ce n'est pas inclus dans d'autres catégories ; coûts de gestion au siège et sur le terrain tels que frais de personnel local et international ; coûts de planification, du personnel chargé de la présentation des rapports et coûts connexes tels que ateliers et formations ; suivi et évaluation (études ou évaluations) et autres activités relatives à la qualité et à la responsabilité ; personnel chargé de la communication et de la sensibilisation, publications ; ressources humaines – recrutement et appui ; fonctions logistiques ; coordination et direction ; comptabilité, audit, et autres services financiers ; thèmes transversaux tels que la parité homme/femme, l'environnement, la durabilité, la participation des bénéficiaires et la réduction des risques ; coûts de la collecte de fonds et du traitement des dons ; coûts du siège (commission de service et similaire) ; autres soutiens indirects ; et gains et pertes de change.

6 Les informations financières contenues dans ce rapport consolidé ont été limitées sur trois ans, bien que certaines Sociétés nationales et organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aient des projections de dépenses allant au-delà de cette date. Afin de pouvoir consolider les chiffres, les Sociétés nationales et organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont été priées d'adapter leurs plans au calendrier indiqué à la Figure 4.

7 Les prévisions présentées dans ce rapport ne sauraient être considérées comme étant des engagements officiels. Il s'agit d'estimations qui risquent encore d'être ajustées au fur et à mesure que les plans et les budgets détaillés de certains domaines de programmes seront disponibles.

Figure 4 : Dépenses Croix-Rouge/Croissant-Rouge et prévisions combinées (2010 à 2012+)

en francs suisses (CHF)

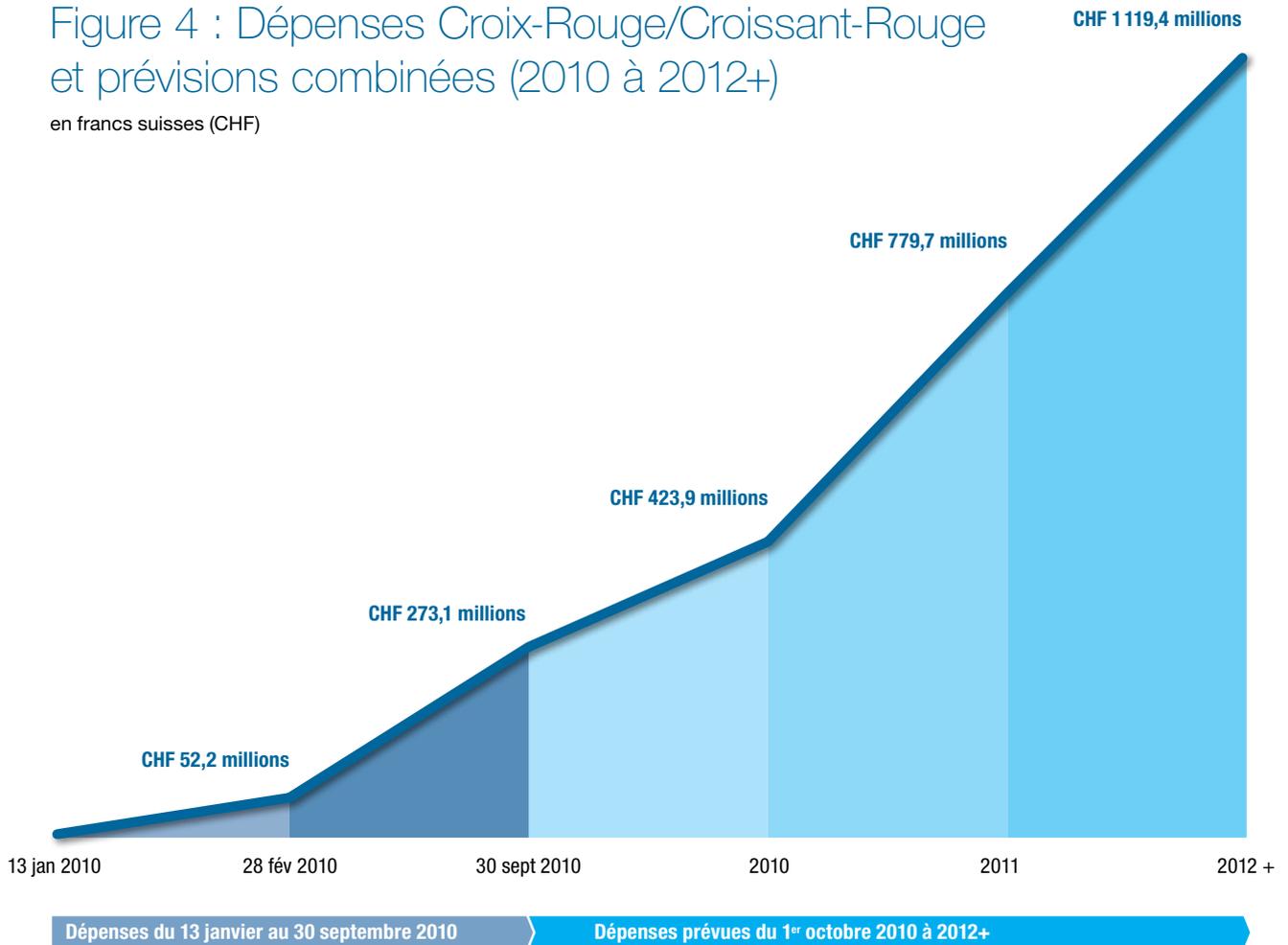
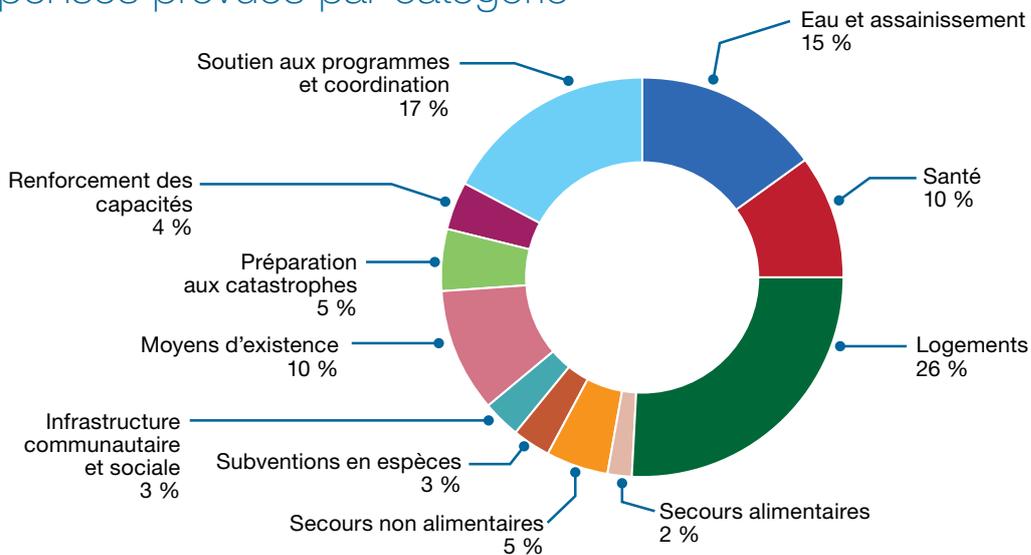


Figure 5 : Dépenses Croix-Rouge et Croissant-Rouge et dépenses prévues par catégorie





Un volontaire mène une enquête auprès de bénéficiaires qui viennent de recevoir des bâches.

Annexe 1 : Notes et méthodes relatives aux indicateurs relatifs à l'exécution des programmes

Le texte ci-dessous est un résumé de la méthode utilisée pour les indicateurs relatifs à l'exécution des programmes reflétés dans le rapport intérimaire sur la situation un an après le séisme.

Distribution des secours

1./a Nombre estimé de ménages ayant bénéficié d'au moins un type d'article de secours essentiel non alimentaire

Un ménage est comptabilisé comme bénéficiaire lorsqu'il a reçu au moins une des six catégories d'articles non alimentaires suivantes :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| a) un set de cuisine | d) un seau |
| b) un kit d'hygiène | e) deux jerrycans |
| c) deux couvertures | f) deux moustiquaires |

1./b Nombre total de ménages ayant bénéficié d'un kit d'hygiène au moins trois fois

Il s'agit du nombre de ménages ayant reçu un kit d'hygiène mensuel au moins trois fois depuis le début de l'opération.

2. Nombre total de ménages ayant bénéficié d'une aide urgente en espèces

Un ménage est comptabilisé comme bénéficiaire lorsqu'il a bénéficié au moins d'une distribution d'espèces. Les aides urgentes en espèces sont de l'argent liquide fourni durant les 12 premiers mois de l'opération de secours menée après le tremblement de terre. Ceci ne comprend pas l'aide pour l'amélioration du logement versée sous la forme d'argent liquide aux familles hôtes. L'aide en espèce versée sur le long terme pour renforcer les moyens de subsistance n'y est pas incluse non plus, car elle est rapportée séparément dans le cadre des indicateurs relatifs aux moyens de subsistance.

3. Nombre total de ménages ayant bénéficié d'une aide alimentaire

Un ménage est comptabilisé comme bénéficiaire lorsqu'un membre du ménage a bénéficié au moins une fois d'une aide alimentaire. L'aide alimentaire est constituée de denrées alimentaires supplémentaires pour faire face à une situation d'urgence dont le ménage ne bénéficie en règle générale qu'une seule fois.

4. Nombre total de ménages ayant bénéficié d'articles de secours pour éviter la propagation du choléra

Un ménage est comptabilisé comme bénéficiaire lorsqu'un membre du ménage a reçu au moins un type d'article de secours pour réduire le risque de transmission de la maladie.

Soins de santé

5. Nombre total de patients traités

Il s'agit du nombre de personnes ayant bénéficié d'un traitement dans les unités mobiles et fixes ou les hôpitaux de campagne de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

6. Nombre total de personnes ayant bénéficié de services de santé communautaire

Il s'agit du nombre de personnes ayant bénéficié de services de santé communautaire dans le cadre d'interventions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (premiers secours communautaires, promotion de la santé, prévention du VIH, prévention des maladies véhiculées par des vecteurs, soutien psychosocial ou d'autres interventions). Ne sont pas incluses les personnes n'ayant reçu qu'un message sanitaire par SMS. La même personne n'est comptabilisée qu'une seule fois durant la période faisant l'objet de ce rapport, indépendamment du nombre de services reçus. Les personnes ayant bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène font l'objet d'un indicateur séparé relatif à l'eau, à l'assainissement et à la promotion de l'hygiène (indicateur 19).

7. Nombre total de personnes ayant reçu des messages de santé communautaire par SMS

Il s'agit des bénéficiaires des messages SMS Croix-Rouge/Croissant-Rouge de sensibilisation aux problèmes sanitaires qui ne sont comptabilisés qu'une seule fois durant la période faisant l'objet de ce rapport, indépendamment du nombre de messages reçus.

8. Nombre total de sites sur lesquels les centres de santé de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fournissent des services

Inclut tous les camps et autres sites sur lesquels des dispensaires mobiles et fixes ou des hôpitaux fournissent des services régulièrement (même, s'il ne s'agit pas d'un service fourni au quotidien) durant la phase de secours et de relèvement précoce. L'indicateur ne couvre pas les dispensaires permanents ou les hôpitaux construits ou rénovés par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge. Cet indicateur n'est pas cumulatif (c'est-à-dire que les progrès sont indiqués à ce jour depuis le début de l'opération). Il rend compte du nombre de sites où les centres de santé de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont fourni des services depuis la fin de la précédente période faisant l'objet d'un rapport (août 2010).

9. Bassin de population total estimé bénéficiant des services des centres de santé

Il s'agit de l'ensemble du bassin de population estimé des hôpitaux, des dispensaires fixes et mobiles. Dans le cas des dispensaires mobiles, on utilise les chiffres de la population des camps visités régulièrement par les dispensaires (même s'ils ne servent pas tous les camps tous les jours). Cet indicateur n'est pas cumulatif; il rend compte du bassin de population tel qu'il existe à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

10. Nombre total de personnes vaccinées

Une personne est comptabilisée comme étant vaccinée si elle a bénéficié d'un vaccin administré ou financé par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge (même si la personne a reçu plusieurs vaccins elle n'est comptabilisée qu'une seule fois).

11. Nombre total de centres ou d'unités de traitement du choléra gérés par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge

Ce chiffre inclut les centres ou unités de traitement du choléra fournis par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge dans le cadre de la riposte à la flambée de choléra en octobre 2010. Cet indicateur n'est pas cumulatif; il rend compte du nombre de centres ou d'unités de traitement du choléra tel qu'il existe à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

12. Nombre total de patients traités dans les centres et les unités de traitement du choléra de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Ce chiffre inclut le nombre de personnes ayant bénéficié d'un traitement dans les centres ou les unités de traitement du choléra de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

13. Nombre total de personnes ayant reçu des SMS relatifs à la prévention et au traitement du choléra

Ce chiffre inclut les bénéficiaires de messages SMS de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, relatifs à la prévention et au traitement du choléra, comptabilisés une fois au cours de la période faisant l'objet de ce rapport, indépendamment du nombre de messages reçus.

Eau, assainissement et promotion de l'hygiène

14. Nombre total de personnes qui bénéficient d'un accès quotidien à l'eau potable

Ce chiffre se réfère à toutes les personnes à qui la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge fournit de l'eau au quotidien, par camion citerne ou par d'autres moyens d'urgence mis en place. Les solutions à plus long terme prévoyant l'installation ou la rénovation de systèmes d'adduction d'eau et des sources d'eau améliorées, ne sont pas prises en compte ici. Cet indicateur ne mesure pas, à lui seul, si l'accès est satisfaisant au regard des normes Eau/Assainissement pour Haïti (au début, 5 litres par jour, par personne, mais ce chiffre est passé à 10 litres par jour/par personne pour faire face à la flambée de choléra) et par conséquent l'indicateur est présenté conjointement à l'indicateur 16b, quantité moyenne d'eau potable distribuée par jour, par personne. Cet indicateur n'est pas cumulatif; il rend compte du nombre de personnes bénéficiant chaque jour d'un accès à l'eau potable tel qu'il existe à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

15. Nombre total de sites de distribution d'eau (d'urgence) installés

Ce chiffre inclut les camps et les campements de fortune où la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge distribue de l'eau. Cet indicateur n'est pas cumulatif; il rend compte du nombre de sites où la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge fournit de l'eau à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

16./a Quantité totale d'eau potable distribuée (nombre de litres)

Il s'agit de la quantité cumulative d'eau distribuée depuis le début de l'opération.

16./b Quantité moyenne d'eau potable distribuée par jour, par personne (nombre de litres)

Cet indicateur n'est pas cumulatif; il rend compte de la quantité moyenne d'eau distribuée par jour, par personne, à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

17. Nombre total de personnes qui bénéficient d'un accès à des installations sanitaires

Ce chiffre fait référence à toutes les personnes à qui la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge fournit un accès à des installations sanitaires en mettant à disposition des latrines dans des camps et des campements de fortune.

18. Nombre total de latrines à réservoir surélevé installées dans les camps

Il s'agit du nombre de latrines à réservoir surélevé installées dans les camps qui peuvent être utilisées par les personnes vivant dans des camps et des campements de fortune. Les latrines à fosse d'urgence construites au début de l'opération et fermées depuis lors ou les latrines hors service ne sont pas incluses. Ne sont pas comprises non plus les installations sanitaires construites sur des sites de construction de logements de transition. Cet indicateur n'est pas cumulatif, mais il couvre le nombre de latrines à réservoir disponibles dans les camps à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

19. Nombre de personnes ayant bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène

Il s'agit du nombre total de personnes ayant bénéficié d'activités de promotion de l'hygiène.

20./a Quantité totale d'eau potable fournie aux centres ou aux unités de traitement du choléra et à d'autres centres de santé (nombre de litres)

Il s'agit de la quantité cumulative d'eau fournie par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge aux centres ou aux unités de traitement du choléra et à d'autres centres de santé depuis le début de la flambée de choléra.

20./b Quantité moyenne totale d'eau potable fournie aux centres ou aux unités de traitement du choléra et à d'autres centres de santé par jour (nombre de litres)

Cet indicateur n'est pas cumulatif; il rend compte de la quantité moyenne d'eau fournie aux centres ou aux unités de traitement du choléra et à d'autres centres de santé par jour à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

Logements

21. Nombre total de ménages ayant bénéficié de matériaux de construction d'abris d'urgence

Il s'agit de tous les ménages ayant reçu au moins un type de matériau de construction d'abris d'urgence (deux bâches, une tente ou un kit d'outils pour abri). Même si un ménage reçoit différents types de matériaux de construction d'abris d'urgence, il n'est comptabilisé qu'une seule fois.

22. Nombre total de ménages ayant bénéficié de matériaux de construction d'abris d'urgence de remplacement

Il s'agit de tous les ménages ayant reçu au moins un type de matériaux de construction d'abris d'urgence (deux bâches, une tente ou un kit d'outils pour abri) pour remplacer des matériaux de construction d'abris d'urgence.

23. Nombre total de ménages ayant bénéficié d'un renforcement/d'une amélioration d'un abri d'urgence

Ce chiffre se réfère à tous les ménages ayant bénéficié d'une aide sous la forme d'interventions pour améliorer/renforcer l'abri d'urgence afin d'offrir un environnement plus sûr et un lieu de vie plus sain. Peuvent y être inclus les travaux pour faire en sorte que le toit est en pente et résistant à la pluie ou que l'abri dispose d'une structure solide avec des poteaux bien arrimés au sol.

24. Nombre total de ménages ayant bénéficié d'une solution de logement améliorée

Il s'agit de solutions de logement proposant une meilleure résistance aux éléments et plus d'intimité et de sécurité que les abris d'urgence. Sont comprises les solutions de logement temporaires ainsi que des solutions plus permanentes, y compris des logements de transition/susceptibles d'être améliorés, les moyens de subsistance pour s'assurer que la famille dispose de ressources pour une solution de logement sûre, ainsi que des solutions de logement permanent.

Les logements de transition ou susceptibles d'être améliorés sont des structures temporaires mais solides pouvant abriter des familles jusqu'à ce qu'elles puissent s'installer ou se réinstaller dans des maisons permanentes. Pour les familles qui vivent sur leur propre terrain les logements de transition peuvent être agrandis et améliorés avec des matériaux supplémentaires pour les rendre permanents.

Un ménage est défini comme étant un groupe de personnes qui cohabitent, partagent des ressources et ont l'intention de le faire à l'avenir.

Cet indicateur est ventilé de la manière suivante:

- Nombre total de ménages ayant bénéficié d'un logement de transition/susceptible d'être amélioré
- Nombre total de ménages ayant bénéficié d'autres solutions d'hébergement

Infrastructure communautaire et sociale

25. Nombre total d'écoles construites, rénovées ou renforcées

Cet indicateur est ventilé de la manière suivante :

- Opérationnel : il s'agit du nombre d'écoles achevées et où les élèves suivent des cours dans une école entièrement construite et équipée.
- Achevé : il s'agit du nombre d'écoles où les travaux de construction ont été achevés et où le bâtiment de l'école peut être utilisé.
- En construction : il s'agit du nombre d'écoles à construire ou à rénover où le processus a démarré, au moins sous la forme de certains travaux préparatoires.
- En phase de planification : il s'agit du nombre d'écoles pour lesquelles des plans ont été élaborés ou des engagements ont été pris mais où la construction n'a pas encore démarré.
- Nombre total d'écoles à construire, rénover ou renforcer : il s'agit du nombre total d'écoles auxquelles la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge doivent venir en aide.

26. Nombre total de dispensaires ou d'hôpitaux construits, rénovés ou renforcés

La méthode est semblable à celle appliquée ci-dessus.

Moyens de subsistance

27. Nombre total de ménages ayant reçu des subventions en espèces, des crédits ou d'autres formes de soutiens financiers aux moyens de subsistance

Il s'agit du nombre de ménages ayant reçu directement un soutien financier pour redémarrer ou renforcer leurs activités productives (n'inclut pas ceux qui ont bénéficié indirectement d'une aide financière). N'inclut pas l'aide aux actifs ou l'aide en nature.

28. Nombre total d'enfants ayant eu accès à l'éducation grâce au paiement des frais de scolarité et d'autres dépenses scolaires durant une année scolaire

Il s'agit du nombre d'enfants ayant eu accès à l'éducation grâce au paiement de leurs frais de scolarité et d'autres dépenses scolaires. Cette aide est déclarée sous « moyens de subsistance » car elle permet aux familles de dégager des ressources qu'elles peuvent utiliser pour leurs activités de relèvement prioritaires.

29. Nombre total de personnes aidées par un emploi à durée déterminée ou par des activités d'embauche rémunérée

Il s'agit du nombre de personnes ayant augmenté leurs ressources pour répondre à leurs besoins de base par le biais d'activités qui leur permettent de gagner de l'argent en échange de leur travail dans des projets lancés à l'initiative des communautés.

Préparation aux catastrophes et réduction du risque de catastrophe

30./a Nombre total de ménages couverts par des stocks de secours non alimentaires prépositionnés pour Haïti

Il s'agit du nombre de ménages qui pourraient bénéficier de stocks de secours non alimentaires au lendemain d'une catastrophe en Haïti.

30./b Nombre total de ménages couverts par des stocks alimentaires prépositionnés pour Haïti

Il s'agit du nombre de ménages qui pourraient bénéficier de stocks alimentaires au lendemain d'une catastrophe en Haïti.

31. Nombre total de personnes formées à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités ou à la gestion communautaire des catastrophes

Il s'agit du nombre de personnes ayant suivi avec succès une formation à l'évaluation de la vulnérabilité et des capacités ou une formation à la gestion communautaire des catastrophes. Dans l'idéal, ces formations comprendraient une forme de contrôle de la qualité attestant du « succès de la formation », c'est-à-dire un test effectué avant et après la formation, une démonstration des compétences ou une autre forme de contrôle de la qualité sanctionné par un certificat ou par la reconnaissance du transfert de compétences.

32. Nombre total de camps/communautés ayant bénéficié d'activités de réduction des risques

Cet indicateur inclut le nombre de camps/communautés ayant bénéficié d'au moins un microprojet de réduction des risques tels que des microprojets pour le renforcement des tentes, des berges, des sentiers, des infrastructures de petite taille, pour l'amélioration de l'eau et de l'assainissement, pour le creusement de canaux de drainage ou le nettoyage des canalisations bouchées, ou pour répondre à d'autres besoins spécifiques identifiés par les communautés. Si plus d'une activité de mitigation a été menée dans une communauté cette communauté ne devrait être comptabilisée qu'une fois.

33. Nombre total de personnes ayant reçu des SMS relatifs aux mesures à adopter pour se préparer à une catastrophe

Inclut le nombre de personnes dans tout le pays ayant reçu des SMS offrant aux personnes des conseils sur les mesures à adopter pour se préparer aux catastrophes.

Renforcement de la Croix-Rouge haïtienne

34. Nombre total estimé de volontaires de la Croix-Rouge haïtienne participant à l'opération Tremblement de terre

Il s'agit du nombre total estimé de volontaires de la Croix-Rouge haïtienne ayant travaillé gratuitement pour contribuer à la fourniture de services Croix-Rouge/Croissant-Rouge pendant au moins quatre heures entre la fin de la précédente période ayant fait l'objet d'un rapport (août 2010) et la fin de la période faisant l'objet de ce rapport (novembre 2010). Compte tenu de la pratique en Haïti qui veut qu'un per diem soit versé chaque jour aux volontaires, la définition permet d'inclure les volontaires qui reçoivent un per diem durant leurs activités.

35. Nombre total de volontaires de la Croix-Rouge haïtienne formés

Inclut le nombre total de volontaires de la Croix-Rouge haïtienne formés par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Un même volontaire n'est comptabilisé qu'une seule fois durant la période faisant l'objet de ce rapport, indépendamment du nombre de formations dont il a bénéficié.

36. Nombre total de sections de la Croix-Rouge haïtienne reconstruites ou rénovées

Cet indicateur est ventilé de la manière suivante :

- **Achevé** : il s'agit du nombre de sections de la Croix-Rouge haïtienne où le travail de construction et de rénovation a été achevé.
- **En construction ou en rénovation** : il s'agit du nombre de sections de la Croix-Rouge haïtienne pour lesquelles le processus de construction ou de rénovation a commencé, c'est-à-dire que le site a été préparé, les matériaux livrés, un certain travail préparatoire a été commencé.

- En phase de planification : il s'agit du nombre de sections de la Croix-Rouge haïtienne pour lesquelles des plans ont déjà été élaborés ou des engagements ont déjà été pris mais où les travaux n'ont pas encore commencé.
- Nombre total de sections de la Croix-Rouge haïtienne à reconstruire ou à rénover : il s'agit du nombre total de sections à reconstruire ou à rénover, la somme ayant été effectuée, en phase de construction ou de planification.

Soutien aux programmes et coordination

37. Nombre total d'expéditions reçues par voie aérienne

Cet indicateur inclut toutes les expéditions reçues par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge par voie aérienne en Haïti depuis janvier 2010.

38. Nombre total d'expéditions reçues par voie maritime

Cet indicateur inclut toutes les expéditions reçues par la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge par voie maritime en Haïti depuis janvier 2010.

39. Nombre total d'employés expatrié en Haïti à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport

Cet indicateur inclut tout le personnel expatrié travaillant en Haïti pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

40. Nombre total d'employés nationaux en Haïti à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport

Cet indicateur inclut tous les employés nationaux travaillant en Haïti pour la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

41. Nombre total d'évaluations de projets, de programmes et d'opérations en Haïti

Cet indicateur inclut toutes les évaluations planifiées ou entreprises par la Croix-Rouge/le Croissant-Rouge en Haïti.

42. Nombre total de Sociétés nationales ou d'organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge actives en Haïti

Il s'agit des Sociétés nationales ou des organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge présentes ou travaillant en Haïti. Cet indicateur n'est pas cumulatif; il rend compte du nombre de Sociétés nationales ou d'organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge actives en Haïti à la fin de la période faisant l'objet de ce rapport.

43. Nombre total de Sociétés nationales ou d'organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge appuyant l'opération en Haïti avec du personnel, des fonds ou une aide en nature

Ce chiffre se réfère à toutes les Sociétés nationales ou organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ayant soutenu l'opération en Haïti avec du personnel, des dons en espèces ou en nature.

Annexe 2 : Notes et méthodes relatives à la présentation des données financières consolidées

1. Les données consolidées des recettes et des dépenses contenues dans ce rapport sont fondées sur les données financières obtenues auprès du Secrétariat de la FICR et de 26 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge mentionnées dans le présent rapport. Ces données ont été collectées et compilées pendant une période de quatre semaines, du 15 octobre au 15 novembre 2010. La méthode élaborée pour obtenir les données financières a tenu compte des flux de recettes et de dépenses et a éliminé la comptabilisation multiple (au sein du réseau de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge) des recettes et des dépenses.
2. Le présent rapport est un portrait cumulatif consolidé des informations financières de la Fédération internationale. Tous les rapports des Sociétés nationales et des organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge utilisés pour générer ce portrait collectif reflètent des données allant jusqu'au 30 septembre, sauf exceptions suivantes : quatre Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge n'ont pas transmis de données actualisées pour la période faisant l'objet de ce rapport et, dans tous les cas, les données utilisées sont les plus récentes qu'elles avaient déjà communiquées.
3. Les biens et les services en nature sont inclus dans les chiffres des recettes (contributions qui ne sont pas en espèces). En raison des différences de traitement des biens en nature par les membres de la FICR, la valeur des recettes et des dépenses liées aux biens et aux services en nature (contributions qui ne sont pas en espèces) peut ne pas être pleinement reflétée dans ces chiffres consolidés en raison des différences dans la comptabilisation de ces articles. Il en résulte que le rapport risque de sous-représenter les valeurs des recettes et des dépenses pour ces biens et ces services en nature. Cependant, il est estimé que ces valeurs sont faibles et sans effet sur le rapport dans son ensemble.
4. Les taux de change utilisés pour consolider les données financières durant ce cycle d'établissement des rapports sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Taux Forex	Recettes	Dépenses	Prévisions
AUD	0,9574	0,9575	0,9449
CAD	1,0312	1,0237	0,9512
CHF	1,0000	1,0000	1,0000
CRC	483,0918	483,0219	507,3830
DKK	5,3279	5,3279	5,6249
EUR	1,4379	1,3961	1,3245
GBP	1,6795	1,6310	1,5516
HKD	7,3811	7,2980	7,9066
ISK	117,6260	124,9841	120,3540
JPY	85,8244	83,7013	85,6413
KRW	1 123,5955	1 095,3085	1 167,9705
NOK	5,5195	5,7271	6,0068
NZD	1,3508	1,3241	1,3848
SEK	6,7790	6,8830	6,9529
USD	1,0966	1,0647	0,9812

5. Certaines Sociétés nationales et organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge déclarent tenir une comptabilité de caisse, alors que d'autres travaillent sur la base du fait générateur. Une comptabilité de caisse signifie que les recettes et les dépenses financières n'incluent que les recettes encaissées et les dépenses payées au 30 septembre 2010. « Sur la base du fait générateur » signifie que les recettes et les dépenses financières incluent tous les revenus perçus et à percevoir et toutes les charges payées ou à payer au 30 septembre 2010.
6. Traitement du produit des intérêts : le traitement par chaque Société nationale et organisation de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge des intérêts perçus sur les dons est régi par leur propre politique financière. Dans les cas où les intérêts ne sont pas réaffectés à l'opération Haïti, les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge indiquent les intérêts affectés aux futures opérations d'urgence et internationales ou aux opérations générales montées par le siège.
7. Catégories et définitions utilisées pour le classement des charges :

Eau et assainissement:

- Unité d'intervention d'urgence Eau et assainissement (ERU)
- Acheminement de l'eau par camion et autres activités temporaires d'approvisionnement de l'eau
- Construction d'installations sanitaires (latrines et douches) dans les camps et les campements de fortune
- Promotion de l'hygiène (si ce n'est pas inclus dans les activités sanitaires)
- Interventions pour assainir le milieu : lutte contre les vecteurs, gestion des déchets solides, nettoyage des camps et des logements et formations
- Réparation et remplacement des systèmes d'adduction d'eau
- Installation des systèmes d'adduction d'eau ou d'installations sanitaires dans le cadre d'initiatives en faveur du logement (si ce n'est pas inclus dans les charges relatives aux abris)
- Promotion de l'hygiène, de l'assainissement et de la gestion communautaire des installations d'eau et d'assainissement conformément à l'approche PHAST¹
- Programmes Eau et assainissement sur le long terme par le biais de l'Initiative mondiale pour l'eau et l'assainissement (GWSI)

Santé:

- ERU santé
- Premiers secours et services d'urgence cliniques
- Éducation et campagnes de promotion de la santé, et hygiène (si ce n'est pas inclus dans la catégorie Eau et assainissement ci-dessus)
- Santé mentale psychosociale et de catastrophe
- Lutte contre les maladies ; programmes de vaccination et distributions de moustiquaires (si ce n'est pas inclus dans la catégorie Secours ci-dessous)
- Programmes de prothèses
- Programmes de santé communautaire
- Programmes de santé sur le long terme
- Renforcement des services du sang et des services ambulanciers

¹ Méthode participative de transformation de l'hygiène et de l'assainissement.

Logement :

- Fournitures pour abris à utiliser immédiatement ou de manière temporaire, y compris des outils et des kits, des bâches, des tentes, des feuilles plastiques, de la corde, etc.
- Formation et appui pour améliorer la solution d'abri d'urgence
- Assistance aux familles hôtes pour améliorer leur logement: subventions en espèces et bons (si ce n'est pas déjà inclus dans la catégorie Assistance sous forme d'espèces ci-dessous)
- Logements de transition (durée prévue de 12 à 60 mois)
- Assistance (en nature ou en argent) pour améliorer ou réparer des maisons
- Construction de logements permanents (spécifique au logement)

Assistance dans le cadre des secours – denrées alimentaires :

- Coûts liés aux achats, au transport, au stockage et à la distribution de colis de denrées alimentaires de secours pour les familles touchées par le tremblement de terre ou les familles hôtes

Assistance dans le cadre des secours – articles non alimentaires :

- Coûts liés aux achats, au transport, au stockage et à la distribution d'articles tels que des couvertures, des kits d'hygiène, de sets de cuisine, de jerrycans, de moustiquaires, de kits bébés pour les familles touchées par le tremblement de terre ou les familles hôtes

Assistance dans le cadre des secours – espèces :

- Valeur totale de l'aide sous forme d'espèces distribuée à ce jour aux familles touchées par le tremblement de terre ou aux familles hôtes

Infrastructures communautaires et sociales :

- Services communautaires sur le court terme, tels que garderie, espaces accueillants pour les enfants et prise en charge des personnes âgées
- Activités de protection
- Réparation, rénovation ou construction à neuf d'écoles, de cliniques, d'hôpitaux, de centres communautaires et d'autres ouvrages d'infrastructure tels que des routes, des ponts et d'autres ressources communautaires

Moyens de subsistance :

- Programmes d'embauche rémunérée
- Subventions en espèces, crédits ou autres soutiens financiers en faveur des moyens de subsistance
- Programme de résilience et de développement économique
- Programmes de renforcement et de diversification des moyens de subsistance
- Programmes de remplacement des ressources (si ce n'est pas déjà inclus dans d'autres catégories)
- Paiement des frais de scolarité pour dégager des ressources à utiliser pour d'autres activités de relèvement économique
- Programmes de création de revenus sur le long terme

Préparation aux catastrophes :

- Toutes les activités d'atténuation dans un secteur, quel qu'il soit, lié à la préparation aux ouragans: construction de fossés de drainage, mobilisation des communautés et infrastructures sociales)
- Services de localisation et renforcement des capacités du personnel chargé de la localisation (si ce n'est pas inclus dans d'autres catégories)
- Prépositionnement de stocks

- Élaboration et mise en œuvre progressive de meilleures normes de gestion des catastrophes
- Élaboration de nouveaux/meilleurs mécanismes d'intervention en cas de catastrophe
- Programmes de réduction des risques
- Systèmes d'alerte rapide
- Préparation communautaire aux catastrophes
- Programmes de droit international applicable aux catastrophes (IDRL)

Renforcement des capacités pour aider la Croix-Rouge haïtienne :

- Coûts directement liés au soutien à l'intervention de la Croix-Rouge haïtienne consécutive au tremblement de terre
- Aide aux volontaires (si ce n'est pas inclus dans d'autres catégories)
- Soutien à court terme à la Croix-Rouge haïtienne pour les salaires, équipements, fournitures, transports ou loyers
- Rénovation et construction de sections et du siège de la Croix-Rouge haïtienne touchés par le tremblement de terre
- Aide au développement, par ex. pour améliorer les systèmes financiers, de présentation des rapports et de gestion
- Programmes de promotion des valeurs humanitaires
- Fourniture d'une assistance technique, de matériel didactique et de moyens de développement professionnel
- Renforcement des capacités des volontaires

Appui et coordination des programmes :

- Appui opérationnel et évaluation effectifs et transport (si ce n'est pas inclus dans d'autres catégories ci-dessus)
- Frais de gestion et de personnel au siège et sur le terrain, tels que frais de personnel local et international
- Frais de planification, du personnel chargé des rapports et frais connexes tels qu'ateliers et formations
- Suivi et évaluation (enquêtes ou évaluations) et autres activités relatives à la qualité et à la responsabilité
- Frais du personnel et des publications relatifs à la communication et à la sensibilisation
- Ressources humaines – recrutement et appui
- Fonctions logistiques
- Coordination et direction
- Comptabilité, audit et autres services financiers
- Thèmes transversaux, tels que la parité homme/femme, l'environnement, la durabilité, la participation des bénéficiaires et la réduction des risques
- Coûts de collecte des fonds et de traitement des dons
- Coûts au siège (commissions de service et semblable)
- Autres appuis indirects
- Gains et pertes sur taux de change

Annexe 3

Les informations contenues dans le présent rapport reflètent les contributions des Sociétés nationales et des organisations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suivantes.

Croix-Rouge albanaise	Croix-Rouge de Côte d'Ivoire	Croix-Rouge du Kenya	Croix-Rouge sud-africaine
Croissant-Rouge arabe syrien	Croix-Rouge de Grenade	Croix-Rouge du Libéria	Croix-Rouge suédoise
Croissant-Rouge de Malaisie	Croix-Rouge de la Barbade	Croix-Rouge du Liechtenstein	Croix-Rouge suisse
Croissant-Rouge du Bangladesh	Croix-Rouge de la Gambie	Croix-Rouge du Monténégro	Croix-Rouge tchèque
Croissant-Rouge du Koweït	Croix-Rouge de la Jamaïque	Croix-Rouge du Népal	Croix-Rouge thaïlandaise
Croissant-Rouge du Pakistan	Croix-Rouge de la République de Corée	Croix-Rouge du Nicaragua	Croix-Rouge uruguayenne
Croissant-Rouge du Qatar	Croix-Rouge de l'Inde	Croix-Rouge du Nigéria	Israël - Magen David Adom d'Israël
Croissant-Rouge libyen	Croix-Rouge de Maurice	Croix-Rouge du Suriname	La Croix-Rouge de l'ex-République yougoslave de Macédoine
Croissant-Rouge marocain	Croix-Rouge de Namibie	Croix-Rouge du Swaziland	Société canadienne de la Croix-Rouge
Croissant-Rouge soudanais	Croix-Rouge de Norvège	Croix-Rouge du Viet Nam	Société de la Croix-Rouge arménienne
Croix-Rouge allemande	Croix-Rouge de Palaos	Croix-Rouge équatorienne	Société de la Croix-Rouge colombienne
Croix-Rouge américaine	Croix-Rouge de Panama	Croix-Rouge espagnole	Société de la Croix-Rouge géorgienne
Croix-Rouge andorrane	Croix-Rouge de Papouasie-Nouvelle-Guinée	Croix-Rouge éthiopienne	Société de la Croix-Rouge de Bosnie-Herzégovine
Croix-Rouge argentine	Croix-Rouge de Sainte-Lucie	Croix-Rouge finlandaise	Société de la Croix-Rouge de Géorgie
Croix-Rouge australienne	Croix-Rouge de Saint-Kitts-et-Nevis	Croix-Rouge française	Société de la Croix-Rouge de la Dominique
Croix-Rouge autrichienne	Croix-Rouge de Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Croix-Rouge haïtienne	Société de la Croix-Rouge de Malte
Croix-Rouge béninoise	Croix-Rouge de Sao Tomé-et-Principe	Croix-Rouge hellénique	Société de la Croix-Rouge de Singapour
Croix-Rouge brésilienne	Croix-Rouge de Serbie	Croix-Rouge hongroise	Société de la Croix-Rouge du Belize
Croix-Rouge britannique	Croix-Rouge de Sri Lanka	Croix-Rouge indonésienne	Société de la Croix-Rouge du Botswana
Croix-Rouge britannique - Section Cayman Islands Overseas	Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago	Croix-Rouge irlandaise	Société de la Croix-Rouge du Japon
Croix-Rouge bulgare	Croix-Rouge de Zimbabwe	Croix-Rouge islandaise	Société de la Croix-Rouge d'Ukraine
Croix-Rouge cambodgienne	Croix-Rouge d'El Salvador	Croix-Rouge italienne	Société du Croissant-Rouge de la République islamique d'Iran
Croix-Rouge chilienne	Croix-Rouge des Bahamas	Croix-Rouge lettone	Société du Croissant-Rouge des Émirats arabes unis
Croix-Rouge chinoise	Croix-Rouge des Seychelles	Croix-Rouge libanaise	Société du Croissant-Rouge égyptien
Croix-Rouge chinoise - Section de Hong Kong	Croix-Rouge d'Estonie	Croix-Rouge lituanienne	Société du Croissant-Rouge turc
Croix-Rouge chinoise - Section de Macao	Croix-Rouge dominicaine	Croix-Rouge luxembourgeoise	
Croix-Rouge costaricienne	Croix-Rouge du Bélarus	Croix-Rouge mexicaine	
Croix-Rouge croate	Croix-Rouge du Cap-Vert	Croix-Rouge monégasque	
Croix-Rouge danoise	Croix-Rouge du Ghana	Croix-Rouge néerlandaise	
Croix-Rouge d'Antigua-et-Barbuda	Croix-Rouge du Guatemala	Croix-Rouge néerlandaise - section Curaçao Overseas	
Croix-Rouge de Belgique Communauté francophone Flandres	Croix-Rouge du Guyana	Croix-Rouge néerlandaise - section Curaçao Overseas	
	Croix-Rouge du Honduras	Croix-Rouge néo-zélandaise	
		Croix-Rouge péruvienne	
		Croix-Rouge portugaise	
		Croix-Rouge rwandaise	
		Croix-Rouge slovaque	
		Croix-Rouge slovène	

Comment nous travaillons

Dans toutes ses opérations d'assistance la Fédération internationale s'efforce d'appliquer le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les Organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe et entend se conformer à la Charte humanitaire et normes minimales pour les interventions lors de catastrophes (Sphere) dans le cadre des opérations qu'elle mène pour venir en aide aux plus vulnérables.

La vision de la Fédération internationale consiste à inspirer, encourager, faciliter et faire progresser en tout temps et sous toutes ses formes l'action humanitaire des Sociétés nationales, en vue de prévenir et d'alléger les souffrances humaines et d'apporter ainsi sa contribution au maintien et à la promotion de la paix dans le monde.

www.ifrc.org

Sauver des vies, changer les mentalités.



Le travail de la Fédération internationale est guidé par la Stratégie 2020 qui s'appuie sur trois objectifs stratégiques :

1. Sauver des vies, protéger les moyens d'existence et renforcer le relèvement après les catastrophes et les crises
2. Promouvoir des modes de vie sains et sûrs
3. Promouvoir l'intégration sociale et une culture de non-violence et de paix



Pour de plus amples informations veuillez prendre contact avec :

Croix-Rouge Haïtienne

Avenue Maïs Gate
En face de Avis Camp de Base Croix-Rouge Haïtienne
Port-au-Prince, Haïti
Tél. : +509 2519-0702
Fax: +509 2942-6471
Site Web : <http://www.croixrouge.ht/>

Bureau de zone des Amériques

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Ave. Vicente Bonilla, #115
Clayton, Panama City, Panama
Tél. : +507-317-3050
Fax: +507-317-1304
Boîte mail de l'équipe d'appui pour Haïti : haiti.info@ifrc.org
Site Web : <http://www.ifrc.org/haiti/>

Pour toute information relative aux médias veuillez prendre contact avec :
media.service@ifrc.org

